



MANUEL DES PARENTS

Ce document, révisé le 5 janvier 2026, remplace tous autres documents formulés antérieurement par le conseil d'administration et/ou la direction générale de *Le Coin Magique Inc.* La direction générale se réserve le droit d'apporter des modifications à ce document si nécessaire. Le présent document sera revu par le sous-comité des politiques tous les trois (3) ans.

Table des matières

Règlements et informations

Introduction	5
Renseignements généraux	5
Coordonnées de <i>Le Coin Magique Inc.</i>	5
Assurance	6
Mission	7
Buts et objectifs	7
Philosophie	8
Environnement d'apprentissage	9
Apprentissage à l'extérieur	10
Jeu dehors pendant la pluie	11
Jeu dehors pendant l'été	12
Prise de risque pendant le jeu	13
Équipe	14
Énoncé de curriculum poupon	15
Horaire des poupons	16
Énoncé de curriculum préscolaire	17
Horaire des préscolaires	19
Énoncé de curriculum scolaire	20
Horaire des scolaires	22
Transition entre programmes	23
Admission	24
Inclusion	25
Multiculturalisme	26
Inscription	27
Dépôt	28
Liste d'attente	28
Fermetures et journées à horaire réduit	29
Fermetures en raison de conditions climatiques ou imprévues	30
Frais de services	31
Facturation et méthodes de paiement	32
Application Parent et Instagram	34
Participation des parents	35
Assemblée générale annuelle	35
Liste de choses à apporter la première journée	36

Politiques

Alimentation et collation	38
Arrivée et départ des enfants	39
Autorisation d'observation, de filmer ou photographier les enfants	41
Communication	42
Conditions de santé	44
Effets personnels	46
Élaboration de politiques et procédures	47
Frais en cas de retard des parents	48
Gestion du comportement	49
Habillement	53
Injonction ou consentement de la cour	54
Jeu dehors pendant l'hiver	55
Médicaments	56
Nourriture de la maison	58
Présence	59

Santé	60
Tableau de maladies	62
Sommeil	64
Sorties	66
Soupçon de consommation d'alcool et drogues	68
Surveillance	69
Surveillance indirecte	70
Transport	70
Urgence médicale	71
Vacances de l'enfant	72

Documents disponibles au bureau de la direction générale

- A. Loi sur la garde des enfants
- B. Plan de sécurité
- C. Comprendre les dispositions de garde et les ordonnances de la cour criminelle ou du tribunal de la famille

RÈGLEMENTS ET INFORMATIONS

Introduction

Le Coin Magique Inc. est un centre d'apprentissage francophone à but non lucratif qui offre des programmes et services de garde tel que décrit dans le tableau ci-dessous. *Le Coin Magique Inc.* offre ses programmes et services aux familles en favorisant l'épanouissement de la langue et de la culture francophone.

Programme	Description	Nombre d'espaces
Pouponnière	Programme pour les enfants de 12 semaines à 2 ans	8
Préscolaire	Programme à temps plein pour les enfants de 2 ans à 5 ans	39
Scolaire	Programme pour les enfants offert avant et après l'école et pour la pleine journée pendant les journées pédagogiques ainsi que les pauses d'été, la relâche du printemps et les vacances des fêtes. Ce programme est seulement disponible pour les étudiants de l'École Sainte Agathe.	45

Renseignements généraux

Le centre d'apprentissage a établi un horaire pour ses programmes et services. Nous sommes ouverts de 6h45 à 17h30 du lundi au vendredi. Le programme quotidien et l'horaire du personnel sont affichés sur le babillard à l'entrée du centre d'apprentissage, afin de renseigner les parents et de renforcer le lien entre le centre et les familles.

Coordonnées de *Le Coin Magique Inc.*

Le Coin Magique Inc.

C.P. 412

310 Chemin Pembina Trail

Sainte-Agathe, Manitoba

R0G 1Y0



(204) 882-2418

Administration

Directrice – Lorraine Milan



lcmgarderie@gmail.com

Programmation

Directrice Adjointe – Jamye Lovering



lcmgarderie2@gmail.com

Assurance

Politique

Nous avons de l'assurance avec **Morris Insurance Brokers**. Nous avons une responsabilité civile générale de 5 000 000 \$. Nous avons aussi une couverture contenue de 100 000 \$ qui couvre les enfants, le bâtiment et tout à l'intérieur, les sorties, les employés et les bénévoles.

Procédures

1. La police d'assurance du centre d'apprentissage sera révisée et mise à jour une fois par année afin que la protection reflète les changements apportés au nombre de places autorisées ainsi que les rénovations et les déménagements.
2. Une copie de la police en vigueur est disponible au bureau de la direction générale.
3. Une liste du matériel et de l'ameublement est mise à jour chaque année et au besoin et elle est conservée.
4. Le centre est équipé d'un système d'alarme.

Mission

La mission de *Le Coin Magique Inc.* est d'être un centre d'apprentissage à programmation émergente et inclusive. Nous visons à enrichir les expériences de nos clients par le plein air, l'indépendance et la santé globale, tout en créant des expériences authentiques.

Buts et objectifs

- Offrir une programmation enrichissante et adaptée au développement.
- Encourager l'apprentissage du français par les interactions sociales entre pairs, le jeu et l'exploration.
- Encourager les enfants à développer leur indépendance, leur prise de décision et la résolution de problèmes.
- Coopérer avec les parents en étant ouvert, honnête et transparent dans notre communication.
- Favoriser des relations respectueuses et réciproques entre le centre et les familles.
- Favoriser une appréciation de la diversité ethnique et culturelle des familles.

Philosophie

Nous croyons que les enfants sont spéciaux. Nous nous engageons à respecter le caractère unique et la créativité de chaque enfant, en créant un environnement qui soutient et démontre l'égalité, où les enfants peuvent se sentir en sécurité pour découvrir qui ils sont et avoir la possibilité d'exprimer leur moi authentique.

Nous croyons que les enfants sont gentils et sincères et qu'ils méritent un amour inconditionnel. Nous établirons des relations de confiance avec les enfants et les familles sur la base d'une communication honnête et ouverte, en restant impartiaux et en gardant l'esprit ouvert tout en collaborant avec les parents et les personnes qui s'occupent des enfants.

Nous croyons que les enfants sont valables et méritent le respect et la dignité. Nous veillerons à ce que les enfants se sentent vus et entendus en étant présents et en établissant des liens avec chacun d'entre eux. Nous les soutiendrons en restant curieux, calmes et cohérents lorsque nous interagissons avec eux dans leurs moments de vulnérabilité.

Nous croyons que les enfants sont curieux, compétents et résilients. Nous resterons flexibles, ferons confiance aux enfants et les encouragerons en les aidant à explorer et en les laissant être des enfants, prendre des risques et faire l'expérience de leur environnement.

Nous croyons que les enfants sont des apprenants intelligents et déterminés. Nous soutiendrons leur apprentissage par l'observation, la documentation et l'offre d'un mélange d'opportunités d'apprentissage planifiées et spontanées afin d'élargir leurs connaissances dans un large éventail de sujets et de thèmes.

Nous croyons que les enfants sont bienveillants et compatissants. Nous encouragerons ces qualités en étant inclusifs et en faisant passer le message que chacun est digne d'être aimé tel qu'il est, indépendamment de son apparence, de ses capacités, de sa culture, de sa religion, de son genre, de son sexe ou de son orientation sexuelle. Nous donnerons l'exemple de l'acceptation et montrerons aux enfants que les êtres humains ont plus en commun les uns avec les autres que les choses qui nous séparent.

Nous pensons que les enfants sont sociaux. Ils recherchent la connexion et méritent d'avoir l'opportunité de construire des amitiés durables et authentiques avec des personnes de toutes origines, religions, orientations sexuelles, sexes, cultures et races. Nous donnerons aux enfants l'espace nécessaire pour se connecter, créer des liens, résoudre des problèmes, coopérer et apprendre les uns des autres, tout en les aidant à maintenir et à respecter les limites personnelles

Environnement d'apprentissage

Le Coin Magique Inc. privilégie une approche éducative « démocratique », qui a pour but de développer chez les enfants un sens de responsabilité, en lui permettant de faire des choix en fonction de ses capacités. Nous offrons des possibilités d'indépendance en encourageant les enfants à s'habiller et à se nourrir seuls. Nous aménageons notre environnement de manière à ce qu'ils puissent être autonomes lorsqu'ils utilisent les toilettes et se lavent les mains. Nous aidons les enfants à nettoyer après leur passage et à prendre soin de l'espace.

Nous visons le développement intégral de l'enfant dans tous les domaines : physique, intellectuel, émotif, social, créatif et linguistique. Nous sommes à son écoute et recherchons sa coopération dans ses interactions avec les autres. Dans un climat de respect vis-à-vis les enfants, nous leurs apprenons à exprimer ses sentiments quand ils sont vécus, à verbaliser ses demandes; nous leurs apprenons les règles à suivre tout en leurs expliquant le pourquoi de ces règles et les conséquences.

Puisque nous traitons chaque enfant comme individu à part entière, ayant des besoins particuliers, nous l'invitons à traiter les autres autour de lui de la même façon. Nous l'aidons à réaliser qu'il y a des moyens de faire connaître et de verbaliser ses besoins de façon responsable afin d'établir une bonne communication avec les autres et de s'entraider. Ainsi, nous essayons de conserver un bon équilibre entre les besoins individuels et ceux du groupe. Nous essayons d'apprendre à l'enfant le sens du respect de lui-même et le respect des autres.

Apprentissage à l'extérieur

Nous accordons une grande importance au fait d'être à l'extérieur. L'air frais et l'exercice sont essentiels pour garantir une bonne santé physique et mentale. Notre principe directeur est de savoir si les enfants ont intérêt à être dehors. S'ils en tirent profit, quelles que soient les conditions, nous essayons de passer du temps à l'extérieur.

Nous visons à enseigner aux enfants l'importance d'être dehors, comment s'habiller pour être dehors, tout en les aidant à renforcer leur résistance aux éléments. Nous nous efforçons d'amener les enfants à l'extérieur autant que possible, tout au long de l'année. Nous proposons des activités en plein air chaque fois que cela est possible et nous avons créé des espaces extérieurs pour offrir les mêmes expériences d'apprentissage à l'extérieur et à l'intérieur. Nous disposons d'un grand espace extérieur attenant avec beaucoup d'éléments naturels, de pièces détachées et d'éléments de jeu à risque. Nous nous efforçons également d'utiliser les différents espaces naturels de Sainte-Agathe. Nous nous promenons jusqu'à la rivière et explorons les berges. Nous nous promenons et visitons les parcs locaux et jouons dans les vastes espaces naturels disponibles, car nous sommes un centre rural.

Pour faciliter la vie des familles, nous avons des vêtements de pluie pour tous les enfants afin de les garder au sec les jours de pluie.

Pour que nos programmes en plein air soient possibles, nous demandons aux parents de s'assurer que leurs enfants sont prêts à passer du temps dehors chaque jour, quelles que soient les conditions météorologiques.

Jeu dehors pendant la pluie

Nous pensons que les enfants ont tout à gagner à passer du temps à l'extérieur dans des conditions variées. Pour soutenir leur apprentissage et leurs expériences, nous avons acheté des vêtements de pluie pour les enfants. Notre principe directeur est le suivant : si les enfants tirent profit de l'expérience, s'ils l'apprécient et s'ils acquièrent de nouvelles compétences, nous nous efforcerons de sortir chaque jour, dans toutes les conditions possibles, y compris sous la pluie.

Les jours où il pleut, nous suivrons les procédures suivantes pour assurer leur sécurité et leur confort tout en essayant de favoriser la résilience et l'amour du plein air.

Nous habillerons les enfants en fonction des conditions (bottes de pluie, vêtements de pluie, couches, etc.) Nous surveillerons les enfants pour nous assurer qu'ils ne sont pas trop mouillés ou qu'ils n'ont pas trop froid. Toute plainte d'être mouillé, d'avoir froid ou l'inconfort fera l'objet d'une enquête et d'un soutien à l'enfant.

Nous surveillerons les conditions pour détecter tout signe d'orage. Si les conditions suivantes se présentent, nous trouverons un abri temporaire et réévaluerons si le fait de jouer dehors est toujours bénéfique pour les enfants :

- Grêle
- Vents violents
- Forte pluie
- Tonnerre

Si les conditions suivantes se présentent, nous rentrerons immédiatement à l'intérieur et attendrons que les conditions s'améliorent avant de retourner à l'extérieur :

- Foudre – nous suivons la règle de **30/30**. Quand nous voyons un coup de foudre, nous comptons les secondes. Si moins de 30 secondes passent avant le tonnerre, nous allons retourner à l'intérieur et attendre que la foudre s'arrête.

Jeu dehors pendant l'été

Le personnel et les enfants adorent les mois chauds de l'été. Nous profitons pleinement des espaces extérieurs dont nous disposons et des espaces naturels que nous avons la chance d'avoir dans la communauté. Nous passons souvent la majeure partie de la journée à l'extérieur pendant l'été.

Nous sommes conscients des risques liés à l'exposition accrue au soleil et aux températures élevées. Nous suivons les étapes suivantes chaque jour pour nous assurer que les enfants sont protégés des éléments et qu'ils peuvent profiter pleinement de l'extérieur.

Vérifier l'indice UV - nous appliquons de la crème solaire toutes les deux heures si l'indice UV est de 3 ou plus.

- Nous veillons à ce que les enfants portent un chapeau lorsqu'ils sont au soleil. Nous faisons de notre mieux pour que les chapeaux restent en permanence sur la tête des enfants.
- Limiter le temps passé à l'extérieur si l'indice UV est élevé
- Limiter le temps passé à l'extérieur si l'indice d'humidité est supérieur à 10°C.
- Mettre de l'eau potable à disposition à tout moment à l'extérieur, avec un choix de gobelets jetables ou de bouteilles d'eau personnelles. Les enfants sont fréquemment rappelés à boire. Les enfants en bas âge ont leur propre bouteille d'eau avec leur photo. On leur donne périodiquement leur bouteille et on les encourage à boire.
- Des jeux d'eau sont disponibles sous forme de piscines, de tables d'eau, d'arroseurs et de jouets d'eau.
- Nous surveillons en permanence les enfants pour détecter tout signe d'inconfort dû à la chaleur. S'ils montrent des signes d'inconfort, se plaignent d'avoir chaud ou semblent affectés négativement par les conditions, ils seront ramenés à l'intérieur.
- Nous rentrons toujours pour les collations et les repas, ainsi que pour la sieste, ce qui permet de faire des pauses à l'abri de la chaleur et du soleil.

Prise de risques pendant le jeu

Nous comprenons que les enfants ont besoin d'explorer et d'expérimenter les choses par eux-mêmes. Ils développent des compétences importantes en allant à leur propre rythme et en prenant des risques pendant le jeu. Nous offrons aux enfants la possibilité d'évaluer des situations et d'expérimenter des jeux qui les changeront. Certains types de jeux s'accompagnent d'un certain niveau de risque. Le jeu à risque présente de nombreux avantages, comme l'augmentation de la confiance en soi, de la résilience et de la créativité, ainsi que la compréhension des limites, des mesures de sécurité et de la manière de faire face à des situations stressantes. Avant de laisser les enfants participer à des jeux à risque, le personnel étudie et évalue le niveau de risque afin de garantir un rapport risque/bénéfice acceptable. Le personnel est toujours présent pendant les jeux à risque. Notre objectif est d'assurer la sécurité des enfants autant que nécessaire, et non pas autant que possible.

Les jeux à risque se répartissent généralement en six catégories :

- Grande hauteur - grimper et apprendre à s'équilibrer.
- Grande vitesse - Faire du vélo, courir, glisser sur un toboggan.
- Éléments dangereux - Jouer près d'une étendue d'eau.
- « Rough and Tumble » - Lutter ou jouer à la bagarre.
- Se perdre/disparaître - Cache-cache.
- Outils dangereux - Utiliser un marteau ou des ciseaux.

Nous essayons de proposer des jeux à risque dans toutes ces catégories chaque fois que cela est possible en toute sécurité. Ces jeux sont toujours dirigés par les enfants et basés sur leur niveau de confort et leurs compétences.

Équipe

Notre équipe est constituée du Conseil d'Administration (CA), la directrice, la directrice adjointe, des Éducateurs de la Jeune Enfance (EJEE) et d'aides aux services à l'enfance (ASE). Chaque membre de notre équipe apporte des connaissances et des expériences préalables. Ils contribuent à la constitution d'une base de connaissances riche et complète, dans laquelle ils peuvent puiser de nombreuses années d'expérience. Chaque membre de l'équipe est un atout précieux et contribue à faire de notre centre un espace chaleureux, accueillant et inclusif où les enfants peuvent grandir et s'épanouir.

Énoncé de curriculum poupon

Avant tout, notre objectif dans le programme pour poupons est de rencontrer les enfants là où ils sont et de s'assurer que tous leurs besoins physiques et émotionnels sont satisfaits. Cela veut dire que nous devons être très flexibles et établir des liens solides avec chaque enfant et sa famille. Nous suivons un programme souple, mais nous l'adaptions autant de fois que nécessaire pour répondre aux besoins des enfants ce jour-là. Cela veut parfois dire manger plus tôt, adapter l'heure de la sieste ou le temps passé à l'extérieur.

Le jeu est le meilleur moyen pour les enfants d'acquérir des compétences sociales et cognitives, d'accroître leur intelligence émotionnelle et d'acquérir des compétences physiques et linguistiques. Par le jeu, les enfants apprennent à se connaître eux-mêmes, à connaître les gens et le monde qui les entourent. Ils découvrent de nouvelles choses et grandissent en tant que personnes.

Notre personnel utilise le programme Émergent, un système cyclique qui comprend l'observation, l'analyse, la documentation, le brainstorming créatif, la recherche et la flexibilité pour planifier et mettre en œuvre des activités enrichissantes et diversifiées pour les enfants. Notre programme permet une certaine flexibilité au sein de la structure. Nous offrons de larges plages de temps libre où les enfants peuvent choisir ce avec quoi ils veulent jouer et avec qui ils veulent interagir. Nous proposons beaucoup de matériel ouvert et de pièces détachées pour encourager l'imagination, la coopération et la planification.

Nous nous efforçons de donner aux enfants l'occasion de se rapprocher de la nature et d'apprendre à connaître la terre sur laquelle nous sommes construits. Nous reconnaissons les nombreuses possibilités d'exploration en plein air qu'offre Sainte Agathe et nous essayons de profiter des espaces voisins autant que possible. Nous emmenons les enfants en promenade, pour explorer le quai et le bord de la rivière, les parcs de la région et le grand terrain de l'école.

Nous plaçons les enfants dans des groupes d'âge mixtes afin qu'ils puissent apprendre et socialiser avec une variété de personnes différentes qui ont toutes des idées, des compétences, des capacités, des cultures, des langues, des genres, des sexes, des apparences et des croyances différentes. Notre objectif est d'enseigner aux enfants le monde et la place qu'ils y occupent. Nous nous efforçons d'incorporer des matériaux issus de différentes cultures et langues du monde entier de manière organique et significative. Nous jouons de la musique du monde entier, dans différentes langues. Nous avons des livres qui célèbrent des cultures, des histoires et des peuples différents. Nous avons des costumes et des jouets de différentes cultures, représentant des personnes à l'apparence différente. Nous servons des en-cas traditionnels provenant de différents pays du monde entier. Notre objectif est de célébrer tous les peuples et de permettre aux enfants de nos programmes d'apporter de la bienveillance, de la compassion et de l'acceptation dans le monde.

Nous enseignons aux enfants la valeur du respect de soi, des autres et de l'environnement. Nous encourageons les enfants à ressentir leurs émotions et les aidons à trouver des moyens sains de les gérer. Nous aidons les enfants à s'orienter dans les interactions sociales, à nouer des amitiés et à relever les défis qui se présentent à eux.

Horaire des poupons

6h45 - 8h00	Jeu Libre, temps câlins
7h45 - 8h15	Préparation pour la collation
8h15 - 8h45	Collation
8h30-9h00	Routine d'hygiène et changement de couche
9h00 – 11h15	Jeu libre, dehors si possible. Une activité émergente planifiée sera offerte pendant ce temps.
11h15 – 11h30	Préparation pour le dîner
11h30 – 12h30	Temps du dîner Routine d'hygiène et changement de couche Jeu calmes, lecture
12h30 – 15h00	Transition pour le sommeil Temps de dormir
14h30 – 15h30	Collation (offert aux enfants au fur et à mesure qu'ils se réveillent)
15h30 – 16h00	Routine d'hygiène et changement de couche Préparation pour sortir dehors s'il y a lieu
16h00 – 17h00	Jeu Libre, dehors si possible
17h00 – 17h30	Jeu libre, ranger les jouets et préparer pour le départ

À noter que souvent notre programmation commence à 9h00. Pour cette raison, nous encourageons les parents/tuteurs à apporter leurs enfants au centre d'apprentissage avant 9h00 pour ne rien manquer.

Énoncé de curriculum préscolaire

Avant tout, notre objectif dans le programme pour poupons est de rencontrer les enfants là où ils sont et de s'assurer que tous leurs besoins physiques et émotionnels sont satisfaits. Cela veut dire que nous devons être très flexibles et établir des liens solides avec chaque enfant et sa famille. Nous suivons un programme souple, mais nous l'adaptions autant de fois que nécessaire pour répondre aux besoins des enfants ce jour-là. Cela veut parfois dire manger plus tôt, adapter l'heure de la sieste ou le temps passé à l'extérieur.

Le jeu est le meilleur moyen pour les enfants d'acquérir des compétences sociales et cognitives, d'accroître leur intelligence émotionnelle et d'acquérir des compétences physiques et linguistiques. Par le jeu, les enfants apprennent à se connaître eux-mêmes, à connaître les gens et le monde qui les entourent. Ils découvrent de nouvelles choses et grandissent en tant que personnes.

Notre personnel utilise le programme Émergent, un système cyclique qui comprend l'observation, l'analyse, la documentation, le brainstorming créatif, la recherche et la flexibilité pour planifier et mettre en œuvre des activités enrichissantes et diversifiées pour les enfants. Notre programme permet une certaine flexibilité au sein de la structure. Nous offrons de larges plages de temps libre où les enfants peuvent choisir ce avec quoi ils veulent jouer et avec qui ils veulent interagir. Nous proposons beaucoup de matériel ouvert et de pièces détachées pour encourager l'imagination, la coopération et la planification.

Nous nous efforçons de donner aux enfants l'occasion de se rapprocher de la nature et d'apprendre à connaître la terre sur laquelle nous sommes construits. Nous reconnaissons les nombreuses possibilités d'exploration en plein air qu'offre Sainte Agathe et nous essayons de profiter des espaces voisins autant que possible. Nous emmenons les enfants en promenade, pour explorer le quai et le bord de la rivière, les parcs de la région et le grand terrain de l'école.

Nous encourageons les enfants à essayer, à échouer et à prendre des risques, tout en les soutenant et en les responsabilisant. Grâce à ces activités, les enfants développent des compétences en matière de résolution de problèmes, fonctionnement exécutif, leur confiance en soi et leur Capacités d'évaluation des risques.

Nous plaçons les enfants dans des groupes d'âge mixtes afin qu'ils puissent apprendre et socialiser avec une variété de personnes différentes qui ont toutes des idées, des compétences, des capacités, des cultures, des langues, des genres, des sexes, des apparences et des croyances différentes. Notre objectif est d'enseigner aux enfants le monde et la place qu'ils y occupent. Nous nous efforçons d'incorporer des matériaux issus de différentes cultures et langues du monde entier de manière organique et significative. Nous jouons de la musique du monde entier, dans différentes langues. Nous avons des livres qui célèbrent des cultures, des histoires et des peuples différents. Nous avons des costumes et des jouets de différentes cultures, représentant des personnes à l'apparence différente. Nous servons des en-cas traditionnels provenant de différents pays du monde entier. Notre objectif est de célébrer tous les peuples et de permettre aux enfants de nos programmes d'apporter de la bienveillance, de la compassion et de l'acceptation dans le monde.

Nous enseignons aux enfants la valeur du respect de soi, des autres et de l'environnement. Nous encourageons les enfants à ressentir leurs émotions et les aidons à trouver des moyens sains de les gérer. Nous aidons les enfants à s'orienter dans les interactions sociales, à nouer des amitiés et à relever les défis qui se présentent à eux.

Horaire des préscolaires

6h45 - 8h30	Jeu Libre et activité d'art (en option)
8h30	Routine de toilette/changements de couches
8h15 – 8h45	Collation (en option)
9h00 – 9h15	Ranger les jouets et de préparer à sortir dehors (si possible)
9h15 – 10h30	Temps de groupe Activité planifiée – curriculum émergent
10h30 – 11h15	Jeu Libre – Motricité dehors (si possible)
11h15 – 11h30	Histoire, préparation des diners, laver les mains
11h30 – 12h15	Temps du diner
12h00 – 12h30	Nettoyage des dîners, laver les mains, regarder des livres Routine de toilette/changement de couches
12h30 – 14h15	Temps de dormir
12h30 – 13h00	Temps de relaxer pour ceux qui ne dorment pas
13h00 – 14h15	*Pour ceux qui ne dorment pas* Jeu libre dehors, si possible
14h15 – 14h30	Réveil et préparation pour la collation
14h30 – 15h00	Collation (en option) jeu libre
15h00	Routine de toilette/changement de couche
15h00 – 17h00	Jeu libre, activité motricité dehors (si possible)
16h30	Routine de toilette/ changement de couche
17h00 – 17h30	Jeu libre, ranger les jouets et préparer pour le départ

À noter que souvent notre programmation commence à 9h00. Pour cette raison, nous encourageons les parents/tuteurs à apporter leurs enfants au centre d'apprentissage avant 9h00 pour ne rien manquer.

Énoncé de curriculum scolaire

Avant tout, notre objectif dans le programme pour poupons est de rencontrer les enfants là où ils sont et de s'assurer que tous leurs besoins physiques et émotionnels sont satisfaits. Cela veut dire que nous devons être très flexibles et établir des liens solides avec chaque enfant et sa famille. Nous suivons un programme souple, mais nous l'adaptions autant de fois que nécessaire pour répondre aux besoins des enfants ce jour-là. Cela veut parfois dire manger plus tôt, adapter l'heure de la sieste ou le temps passé à l'extérieur.

Le jeu est le meilleur moyen pour les enfants d'acquérir des compétences sociales et cognitives, d'accroître leur intelligence émotionnelle et d'acquérir des compétences physiques et linguistiques. Par le jeu, les enfants apprennent à se connaître eux-mêmes, à connaître les gens et le monde qui les entourent. Ils découvrent de nouvelles choses et grandissent en tant que personnes.

Notre personnel utilise le programme Émergent, un système cyclique qui comprend l'observation, l'analyse, la documentation, le brainstorming créatif, la recherche et la flexibilité pour planifier et mettre en œuvre des activités enrichissantes et diversifiées pour les enfants. Notre programme permet une certaine flexibilité au sein de la structure. Nous offrons de larges plages de temps libre où les enfants peuvent choisir ce avec quoi ils veulent jouer et avec qui ils veulent interagir. Nous proposons beaucoup de matériel ouvert et de pièces détachées pour encourager l'imagination, la coopération et la planification.

Nous nous efforçons de donner aux enfants l'occasion de se rapprocher de la nature et d'apprendre à connaître la terre sur laquelle nous sommes construits. Nous reconnaissons les nombreuses possibilités d'exploration en plein air qu'offre Sainte Agathe et nous essayons de profiter des espaces voisins autant que possible. Nous emmenons les enfants en promenade, pour explorer le quai et le bord de la rivière, les parcs de la région et le grand terrain de l'école.

Nous encourageons les enfants à essayer, à échouer et à prendre des risques, tout en les soutenant et en les responsabilisant. Grâce à ces activités, les enfants développent des compétences en matière de résolution de problèmes, fonctionnement exécutif, leur confiance en soi et leur Capacités d'évaluation des risques. Nous encourageons les jeux à risque dans nos programmes. Ce jeu peut prendre de nombreuses formes, mais il est mis en évidence dans le programme pour les enfants d'âge scolaire de plusieurs façons :

- L'apprentissage de la sécurité incendie et de la construction de feux eux-mêmes
- Construction de forts dans les espaces arborés autour du centre
- L'escalade des arbres et l'exploration des hauteurs sur les structures

Ce jeu est toujours dirigé par l'enfant et soutenu par le personnel. Les enfants sont informés de leurs limites et on attend d'eux qu'ils les respectent.

Nous plaçons les enfants dans des groupes d'âge mixtes afin qu'ils puissent apprendre et socialiser avec une variété de personnes différentes qui ont toutes des idées, des compétences, des capacités, des cultures, des

langues, des genres, des sexes, des apparences et des croyances différentes. Notre objectif est d'enseigner aux enfants le monde et la place qu'ils y occupent. Nous nous efforçons d'incorporer des matériaux issus de différentes cultures et langues du monde entier de manière organique et significative. Nous jouons de la musique du monde entier, dans différentes langues. Nous avons des livres qui célèbrent des cultures, des histoires et des peuples différents. Nous avons des costumes et des jouets de différentes cultures, représentant des personnes à l'apparence différente. Nous servons des en-cas traditionnels provenant de différents pays du monde entier. Notre objectif est de célébrer tous les peuples et de permettre aux enfants de nos programmes d'apporter de la bienveillance, de la compassion et de l'acceptation dans le monde.

Nous enseignons aux enfants la valeur du respect de soi, des autres et de l'environnement. Nous encourageons les enfants à ressentir leurs émotions et les aidons à trouver des moyens sains de les gérer. Nous aidons les enfants à s'orienter dans les interactions sociales, à nouer des amitiés et à relever les défis qui se présentent à eux.

Horaire des scolaires – avant et après

Avant l'école

6h45 – 8h00	Jeu libre et activité d'art (en option)
8h00 – 8h25	Jeu libre Collation (en option)
8h25 – 8h35	Ranger les jouets, préparer pour quitter et se rendre à l'école
8h40	Les enfants sont apportés à l'école

Après l'école

15h30 – 16h00	Collation (en option)
16h00 – 17h00	Jeu libre Motricité dehors si possible
17h00 – 17h30	Jeu libre, ranger les jouets, préparer pour le départ

Horaire pour les scolaires – pleine journées

6h45 – 8h15	Jeu Libre Activité d'art (en option)
8h15 – 8h45	Collation (en option)
8h45 – 11h15	Jeu Libre Motricité dehors (si possible) Une activité émergente planifiée sera offerte pendant ce temps.
11h15 - 11h30	Préparation pour le dîner
11h30 - 12h15	Dîner
12h15 - 12h30	Nettoyage
12h30 – 13h00	Activité calmes
13h00 – 14h45	Jeu Libre dehors si possible
14h45 – 15h00	Préparation pour la collation
15h00 – 15h30	Collation (en option)
15h30 – 17h00	Jeu Libre Motricité dehors si possible
17h00 – 17h30	Jeu Libre Ranger les jouets et préparer pour le départ

À noter que souvent notre programmation commence à 9h00. Pour cette raison, nous encourageons les parents/tuteurs à apporter leurs enfants au centre d'apprentissage avant 9h00 pour ne rien manquer.

Transition entre programmes

Qu'il s'agisse d'une transition entre deux programmes ou d'un nouvel enfant qui commence à fréquenter notre centre, nous savons combien les transitions peuvent être difficiles. Nous encourageons les parents à amener leurs enfants pour des visites avant qu'ils ne fréquentent le centre à plein temps. Ces visites doivent être discutées avec la direction et le personnel de la salle que votre enfant fréquentera.

Si votre enfant fait la transition d'un de nos programmes à l'autre, nous prendrons des mesures pour l'aider dans sa transition. Les parents peuvent venir visiter le nouvel espace avant la date d'entrée en fonction de leur enfant afin de se familiariser avec le fonctionnement de la nouvelle salle. Nous emmènerons également l'enfant dans la nouvelle salle pour des visites et nous augmenterons sa durée en fonction du confort et du succès de l'enfant, tout en veillant à maintenir les ratios.

Admission

Les services du centre d'apprentissage sont disponibles aux suivants :

- Les enfants âgés de 12 semaines à 12 ans, avec une priorité donnée aux familles ayant droit
- Les enfants ayant besoin de soutiens additionnels, avec une priorité donner aux familles ayant droit

En tant que centre français, nous plaçons la croissance et le soutien de la langue et de la culture françaises au centre de nos opérations quotidiennes, de notre programmation, de notre communication et de notre correspondance. À ce titre, la priorité est accordée aux familles ayant droit.

Une famille est considérée comme ayant droit quand un des parents a fait toute sa scolarité dans un programme francophone au Canada ou ailleurs, ou a appris le français comme langue maternelle et le comprend encore.

L'admission de tout enfant à *Le Coin Magique Inc.* dépendra des capacités des programmes à répondre aux besoins de l'enfant.

Les parents non ayants droit devront faire demande en écrit au Conseil d'Administration pour être admis à *Le Coin Magique Inc.*

Les enfants non-ayant droit inscrits seront acceptés pour une période d'essai de trois (3) mois afin d'observer leur adaptation à *Le Coin Magique Inc.* La direction générale réserve le droit de faire un suivi avec les parents pendant la période d'essai pour s'assurer que les parents se tiennent aux promesses exprimées dans leur lettre de demande au CA. À la suite d'une discussion avec les parents, si l'enfant éprouve des problèmes d'adaptation au niveau de la langue, nous demanderons aux parents de retirer leur enfant avec la possibilité de réessayer dans les six (6) prochains mois si la situation change et que l'espace est disponible.

Inclusion

La programmation quotidienne offerte par le centre d'apprentissage vise à répondre aux besoins et aux capacités de développement de tous les enfants, y compris les enfants ayant des besoins supplémentaires. Nous nous efforçons d'offrir un espace pour les personnes de tous niveaux. Nous nous efforçons de répondre aux besoins de tous les enfants afin qu'ils aient tous la possibilité d'explorer, d'apprendre et de s'épanouir dans un environnement sain et sûr. Notre liste d'attentes indique les enfants qui requièrent des besoins supplémentaires afin que les mesures de soutien soient en place au moment de leur intégration au programme.

Nous évaluons et nous aménageons les meubles et les jeux de notre centre d'apprentissage pour faciliter l'accès aux ressources à tous les enfants. Le centre d'apprentissage offre un environnement chaleureux et agréable qui encourage le partage et l'intégration. Les enfants sont invités à former des relations avec leurs pairs durant les jeux libres et par les activités structurées où le respect et l'égalité font partie de notre curriculum quotidien.

Chaque enfant est unique et spécial ; c'est alors que nous observons individuellement chaque enfant et nous communiquons en groupe nos découvertes. Le partage de nos observations nous permet de répondre aux besoins individuels des enfants qui fréquentent le centre. Nous sommes engagés à trouver les ressources à l'extérieur du centre afin de nous aider à approfondir nos connaissances et à enrichir nos activités avec les enfants.

Nous travaillons en collaboration avec les parents et les intervenants spécialisés désignés pour l'enfant. Les interventions médicales requises pour les enfants sont enseignées au personnel par une infirmière ou un autre professionnel de la santé. Nous respectons la diversité de notre collectivité en matière de culture, langue, religion, la sensibilisation aux personnes de toutes orientations et identités sexuelles, statuts socio-économiques et aptitudes de chaque enfant, famille et de notre personnel. Le centre d'apprentissage n'est pas l'endroit d'exprimer ou d'enseigner les croyances religieuses et les opinions par rapport aux items mentionnés ci-haut.

Multiculturalisme à *Le Coin Magique Inc.*

Notre centre fait un effort concerté pour présenter, embrasser et célébrer autant de cultures différentes que possible. Nous souhaitons que les enfants comprennent leur place dans le pays et dans le monde. Nous embrassons les différentes histoires et les différents peuples qui composent notre pays et nous prenons des mesures pour enseigner cela aux enfants d'une manière significative et adaptée à leur âge. Nous voulons que les enfants acceptent toutes les cultures et langues différentes et qu'ils grandissent en recherchant les similitudes avec les autres humains plutôt que les différences.

Nous nous efforçons d'obtenir et d'exposer des œuvres d'art réalisées par des artistes indigènes et de mettre en valeur les langues indigènes parlées sur notre territoire. Nous décorons nos salles avec des objets culturellement pertinents et liés à différents peuples du monde, et nous offrons des costumes traditionnels de diverses cultures.

Nous lisons des livres sur des cultures, des peuples et des histoires différents. Nous jouons de la musique appropriée pour les enfants, provenant de différentes cultures et dans différentes langues, y compris, mais sans s'y limiter, le français et l'anglais.

Pendant les mois d'été, nous servons des collations provenant de différentes cultures. Nous avons des livres sur différents peuples et différentes parties du monde.

Bien que nous comprenions que le français est la priorité de la plupart des familles qui viennent dans notre centre, nous tenons à préciser que nous célébrerons toutes les langues, cultures et musiques différentes avec les enfants.

Inscription

Les parents sont invités à organiser une réunion avec la direction du centre d'apprentissage. Cette réunion comprendra une tournée du centre et des espaces de jeu. La direction enverra par courriel à l'avance aux parents les documents suivants :

- Manuel des parents
- Formulaire d'inscription
- Code de conduite
- Politique technologique
- Politique de surveillance indirecte
- Application de CAFT (retrait automatique)

Les parents doivent remplir tous les formulaires, l'application de CAFT et fournir tous renseignements tels que déterminer par la loi sur les services de gardes d'enfants.

Les parents sont avisés que l'inscription n'est pas complète jusqu'à ce que toute information demandée soit remise, ainsi que le dépôt soit payé. Si le parent ne remet pas l'information dans un délai raisonnable, d'une (1) semaine avant le début de l'enfant au plus tard, l'enfant pourrait perdre sa place. Avant de perdre sa place, le parent recevra un préavis d'au moins trois (3) jours. Dès que le parent remet le formulaire d'inscription, le dépôt et toute autre documentation demandée à la direction générale, la dernière doit s'assurer que toute information nécessaire a été remise. Le parent doit être avisé dans un délai raisonnable de trois (3) jours si l'information est incomplète. Le parent sera avisé si leur enfant a été inscrit ou qu'ils ont été placés sur la liste d'attente. L'admission peut être faite verbalement, mais doit être suivie d'une lettre officielle.

Dépôt

Un dépôt équivalent à 2 semaines de frais de garde sera exigé pour garantir la place de l'enfant et compléter son inscription. Les méthodes de paiement acceptées pour le dépôt sont les espèces (cash) ou un virement électronique. Ce dépôt sera remboursé lorsque l'enfant quitte définitivement le centre d'apprentissage, et si les conditions suivantes sont remplies :

- Les parents ont fourni un avis écrit de retrait au moins 2 semaines avant la dernière date de l'enfant.
- Tous les frais sont payés jusqu'à la date du départ.

Liste d'attente

La liste d'attente sera arbitrée par la directrice de *Le Coin Magique Inc.* De nouveaux espaces seront attribués à sa discrétion pour répondre aux besoins du centre d'apprentissage, des familles et du personnel.

Dans l'évènement où toutes les places d'un programme sont comblées, le parent aura la possibilité d'inscrire leur enfant sur la liste d'attente après leur naissance. Lorsqu'il y a une place disponible dans nos programmes, la priorité sera donnée comme suit :

1. Les enfants dont un parent est employé par *Le Coin Magique Inc.*
2. Les enfants qui ont des frères ou sœurs qui fréquentent déjà le centre d'apprentissage, à être déterminé comme suit :
 - a. En fonction de la date où la famille a été inscrite, sans interruptions
 - b. Selon la date de demande écrite après la naissance de l'enfant.
3. Les enfants de familles ayant droit (Une famille est considérée comme ayant droit quand un des parents a fait toute sa scolarité dans un programme francophone au Canada ou ailleurs, ou qui a appris le français comme langue maternelle et qui le comprend encore.)
4. Les enfants sur la liste d'attente en fonction de la date à laquelle nous recevons la demande d'inscription écrite, après la date de naissance de l'enfant.

Fermetures

Jours fériés reconnus par *Le Coin Magique Inc.*

Les jours suivants sont reconnus par *Le Coin Magique Inc.* chaque année. Pendant les journées suivantes, le centre sera fermé et les parents devront payer une journée complète de frais.

- Le jour de l'an (1^{er} janvier) *
- La journée Louis-Riel (février)
- Le vendredi Saint
- La fête de la reine (mai)
- La journée du Canada (juillet)*
- La journée Terry Fox (août)
- La fête du travail (septembre)
- La journée nationale de la vérité et de la réconciliation (30 septembre) *
- Le jour de l'action de grâce (octobre)
- Le jour du souvenir (11 novembre)
- La journée de Noël (25 décembre) *
- La journée du lendemain de Noël (26 décembre) *

*Si ce jour férié tombe pendant la fin de semaine, le centre sera fermé le lundi suivant en remplacement.

Journées à horaire réduit

Le centre d'apprentissage sera fermé à 15h00 la veille de Noël et la pleine journée sera facturée aux parents.

Le centre d'apprentissage sera fermé les quatre (4) jours (mardi, mercredi, jeudi et vendredi) suivant la Journée Terry Fox au mois d'août, ainsi que le lundi suivant. Ces journées ne seront pas facturées aux parents.

Fermetures en raison de conditions climatiques ou imprévues

Le centre d'apprentissage sera fermé dans les conditions suivantes :

- Un évènement imprévu qui rend les conditions du centre et/ou des environs dangereuses.
- Un évènement imprévu qui compromet notre capacité de suivre notre plan de sécurité.
- Une épidémie de maladie transmissible, telle que déterminée par la santé publique.
- Des cas extrêmes de maladie du personnel, entraînant un manque de personnel et l'incapacité de maintenir les ratios
- L'École Sainte Agathe est fermée pendant une journée d'école, pour toute raison déterminée par la DSFM.

Dans la mesure du possible, les avis de fermeture du centre d'apprentissage seront annoncés avant 6h30 sur le site Facebook de *Le Coin Magique Inc.*, par courriel aux parents, et par message sur Fastoche. À l'occasion d'une fermeture causée par des conditions climatiques ou imprévues, les frais de garde ne seront pas remboursés. Dans le cas où le centre doit planifier une fermeture autre que celle ci-dessus, les parents auront un préavis d'un minimum de 4 semaines.

Frais de services

Les frais de garde sont tels que décrits ci-dessous. Le parent paie pour les jours où l'enfant est inscrit et non les jours où l'enfant est présent au centre d'apprentissage. Toute absence, congé ou vacances sera facturée comme toute autre journée.

Le parent paie le centre d'apprentissage pour les jours fériés reconnus par *Le Coin Magique Inc.* (voir page 29 pour la liste complète)

Pour la fermeture du centre d'apprentissage pendant les quatre (4) jours suivant la Journée de Terry Fox, les frais ne seront pas facturés. Le lundi sera chargé puisque c'est un jour férié.

Chaque enfant sera chargé selon son âge, alors si un enfant doit rester dans un programme parce qu'il n'y a pas d'espace dans le prochain programme, ses frais refléteront son âge et non son programme.

Il y a des subventions disponibles pour les familles qui sont éligibles. Toute famille intéressée peut contacter le bureau des subventions aux services à la famille et au logement.

Frais

Programme	Frais par jour
Poupons 12 semaines à 2 ans	\$10,00
Préscolaire 2 ans à 5 ans	\$10,00
Scolaire 5 ans à 12 ans	\$8,60 (avant et/ou après l'école) \$10,00 (journées pédagogiques, jours fériés, vacances)

À noter que toutes les journées pédagogiques, jours fériés et journées de vacances seront payables pour tout enfant inscrit au programme scolaire.

Facturation et méthodes de paiement

Facturation

Les frais de *Le Coin Magique Inc.* seront facturés tous les vingt (20) jours selon le calendrier du programme d'apprentissage et de garde des jeunes enfants. La personne responsable de la facturation prépare les factures le premier lundi de la période de facturation. Si le lundi tombe sur un jour férié, la facture sera préparée le jour suivant. Les factures sont envoyées aux parents par courriel. Les factures sont exigibles le dernier vendredi de la période de facturation. Les comptes en retard recevront un avis de paiement qui inclut un rappel des conséquences de factures non-payées.

Méthodes de paiements

Nous sommes heureux d'accepter les modes de paiement suivants :

- Virement électronique (E-transfer)
- CAFT (paiement préautorisé)

Chèque ou paiement préautorisé sans provision

Le parent est responsable du paiement d'un frais de \$25 lors de l'émission d'un chèque ou paiement préautorisé sans provision. Si un paiement sans provisions ce produit, la direction avertira le parent verbalement. Ceci s'applique aux frais de services, aux prélèvements de fonds et inclut les chèques reçus par une tierce personne. Le parent fera des arrangements pour fournir un nouveau paiement, et un frais de \$25 sera ajouté à la facture.

Paiements en retard

Peu importe le programme en question, si les frais n'ont pas été payés à la date d'échéance, un frais de retard de 5% sera ajouté au moment dû, et ceci pour chaque mois de retard. Les noms des parents avec des frais payables seront seulement partagés avec la direction et/ou la personne responsable de la facturation. La présidente du conseil d'administration sera notifiée seulement au besoin.

Pour les retards qui dépassent une semaine ou le centre d'apprentissage n'a reçu aucun avertissement ou explication acceptable, les démarches suivantes seront suivies :

1. Un avis du retard sera indiqué sur la prochaine facture
2. La direction générale contactera le parent pour discuter du retard de paiement. Si au bout de trois (3) tentatives dans une semaine de contact n'a pas été réussi, le centre d'apprentissage considère que le parent aura été notifié et passera à la prochaine étape.
3. Un plan de paiement sera établi entre les deux parties (parent et centre d'apprentissage). Le plan de paiement ne peut pas durer plus que deux (2) mois par facture en retard, et a un maximum de deux (2) plans de paiement dans une période de douze (12) mois, à la discrétion de la direction générale. Le parent fournira un chèque pour le total du ou des chèques datés à l'avance, selon le plan établi avec le centre.

4. Si le centre ne reçoit aucun paiement ou ne réussit pas à établir un plan de paiement avec le parent, l'enfant sera considéré comme retiré de *Le Coin Magique Inc.* Le dépôt sera alors conservé afin de couvrir les frais engendrés par ce retard. Toute dette non payée sera apportée devant la Cour des petites créances du Manitoba.



Notre méthode choisie pour communiquer avec les parents est une application appelée Parent.

Nous utilisons cette application pour entrer les détails de la journée des enfants, tels que les changements de couches, la toilette, les heures de sieste et les habitudes alimentaires. Un parent par famille doit s'inscrire et disposer d'un compte actif sur l'application Parent. Nous encourageons fortement les parents à activer les notifications push pour cette application, car nous l'utilisons pour communiquer directement avec eux lorsque leurs enfants sont malades, ont besoin de fournitures ou lorsque nous avons des questions à leur sujet. Nous communiquerons également de cette manière des informations importantes sur le fonctionnement quotidien et les événements spéciaux. En cas d'urgence, l'application Parent est l'un des moyens que nous utiliserons pour communiquer avec les parents.



Pour le partage de la programmation et des photos des enfants, nous utilisons un compte Instagram privé. Chaque programme a son propre compte, qui ne peut être suivi que par les parents des enfants de ce programme. Les comptes suivants sont destinés aux parents qui souhaitent voir des photos de leurs enfants en train de jouer pendant la journée.

Ce format permet aux parents de partager les photos avec leurs enfants, encourageant ainsi les conversations à la maison sur leur journée.

Pour suivre le compte du programme de votre enfant, vous devez faire une demande. Si le nom de votre compte Instagram ou votre photo de profil ne démontre pas votre identité, nous vous demanderons de la confirmer avant d'accepter la demande. Les comptes sont seulement pour les parents des enfants.

 @coinmagiquepoupons

 @coinmagiqueprescolaire

 @coinmagiquescolaire

Participation des parents

Le Coin Magique Inc. est un organisme à but non lucratif administré et géré par un Conseil d'administration (CA). Le CA de *Le Coin Magique Inc.* est composé de parents d'enfants inscrits au centre d'apprentissage ou de bénévoles de la communauté.

Afin d'assurer son bon fonctionnement, *Le Coin Magique Inc.* a besoin de l'engagement des parents ainsi que de leur soutien. Si les parents souhaitent contribuer au centre, ils peuvent :

- Devenir membre du Conseil d'Administration
- Faire partie d'un sous-comité (au besoin)
- Participer et contribuer aux prélèvements de fonds
- Participer aux sorties comme bénévole

Assemblée générale annuelle

Conformément à nos statuts, un quorum d'un minimum de 51 % des parents des familles inscrites doivent assister à la réunion. Les réunions ont lieu à l'automne, en soirée. Les parents seront avertis un mois à l'avance de la date de cette réunion. S'il n'y a pas assez de parents qui se présentent, le centre d'apprentissage sera fermé la journée d'après et la réunion sera reportée à la soirée suivante.

Liste de choses à apporter la première journée

Voici une liste détaillée des effets personnels dont votre enfant aura besoin pour sa première journée au centre d'apprentissage. Un rappel : tous les articles de votre enfant doivent être étiquetés avec son nom. Un rappel que tous les formulaires donnés par la direction générale pendant le processus d'inscription devraient être remis une semaine avant la première journée de l'enfant. S'il manque des informations, prière de communiquer ceci à la direction générale en avance de la première journée.

Poupons

- Un sac à dos avec les effets suivants dedans
 - Vêtements de rechange (sous-vêtements, chaussettes, pantalons et chemises). Cela peut rester dans leur casier dans la pouponnière.
- Vêtements appropriés pour jouer à l'extérieur.
- Une (1) paire de souliers pour l'intérieur
- Un dîner (nutritif et sans noix) avec la nourriture pour bébé et/ou le lait maternel ou maternisé
- Une couverture et un toutou pour le temps de sieste – ces effets resteront au centre d'apprentissage
- Des couches, serviettes humides et la crème pour les fesses.
- Pour l'été – un chapeau, la crème solaire (si vous utilisez votre propre) et le chasse-moustiques.

Précolaires

- Un sac à dos avec les effets suivants dedans
 - Vêtements de rechange (sous-vêtements, chaussettes, pantalon et chemise). Cela peut rester dans leur casier dans la pouponnière.
- Vêtements appropriés pour jouer à l'extérieur.
- Une (1) paire de souliers pour l'intérieur
- Un dîner (nutritif et sans noix) avec un contenant réfrigérant.
- Une couverture et un toutou pour le temps de sieste – ces effets resteront au centre d'apprentissage (les « sleep-sacks » ne sont pas permis pour les enfants dans le programme préscolaire)
- Des couches, serviettes humides et la crème pour les fesses (au besoin)
- Pour l'été – un chapeau, la crème solaire (si vous utilisez votre propre) et le chasse-moustiques.

Scolaires

- Un sac à dos avec les effets suivants dedans
 - Vêtements de rechange
- Vêtements appropriés pour jouer à l'extérieur.
- Une (1) paire de souliers pour l'intérieur
- Un dîner (nutritif et sans noix) avec un contenant réfrigérant.
- Pour l'été – un chapeau, la crème solaire (si vous utilisez votre propre) et le chasse-moustiques.

POLITIQUES

En ordre alphabétique

Alimentation et collation

Politique

Le Coin Magique Inc. est un centre d'apprentissage où tous les produits d'arachide ou de noix sont strictement interdits.

Les parents doivent fournir un dîner nutritif pour leurs enfants. Des exemples d'aliments nutritifs :

- Sandwich
- Fruits frais
- Légumes
- Jus non-sucré
- Produits laitiers

La direction générale a l'autorité de confisquer tous les aliments avec peu de valeur nutritive, ces aliments seront renvoyés à la maison. Des exemples d'aliments avec peu de valeur nutritive, qui seront confisqués :

- Friandises
- Bonbons
- Croustilles
- Boissons gazeuses

Les boîtes à dîner des enfants préscolaires et scolaires ne pourront pas être réfrigérées. Il est donc recommandé d'y insérer un contenant réfrigérant (freezer pack).

Les mets principaux sont placés sur une assiette en porcelaine et réchauffés au besoin pour chaque enfant. Les enfants ont le choix de ce qu'ils veulent manger et dans quel ordre.

Le Coin Magique Inc. fournit du lait de vache pendant l'heure du dîner à tous les enfants. Les poupons recevront du lait homogénéisé de 3.25%. Les préscolaires et scolaires recevront du lait de 2%.

Diners oubliés

En ce qui concerne les dîners oubliés, un dîner nutritif sera offert à l'enfant par *Le Coin Magique Inc.* à un coût de 10,00 \$/dîner. Ces frais seront facturés séparément des frais de garde.

Collations

Le Coin Magique Inc. offre deux (2) collations pendant la journée, une le matin et l'autre pendant l'après-midi. Le menu sera affiché sur le babillard à l'entrée du centre ainsi que sur Fastoche. Chaque collation aura deux (2) des quatre (4) groupes alimentaires, selon le manuel des règles de concession des licences aux centres d'apprentissage et de garde des jeunes enfants – pratiques exemplaires.

L'eau sera disponible pour les enfants en tout temp

Arrivée et départ des enfants

Politique

Votre enfant devra être enregistré pour que nous puissions en avoir la garde pour la journée. La politique suivante décrit les procédures à suivre pour déposer et récupérer votre enfant afin d'assurer sa sécurité. Ces périodes de transition peuvent être stressantes pour certains enfants. En les aidant à changer de chaussures et à ranger leurs objets personnels au bon endroit, nous pourrions établir une série d'événements prévisibles et créer un sentiment de confort pour les enfants.

Procédures pour l'arrivée

1. Le parent doit saluer un membre du personnel avec son enfant afin que le personnel puisse reconnaître l'enfant et le faire signer dans le système.
2. L'enfant doit arriver alerte et capable de participer. Il doit également porter des vêtements différents de ceux dans lesquels il a dormi. L'enfant doit arriver au centre accompagné par un parent ou autre adulte qui s'occupera de l'aider à :
 1. Enlever ses bottes et leurs vêtements d'extérieur
 2. Ranger ses effets personnels dans le casier de l'enfant
 3. Ranger sa boîte à dîner à l'endroit désigné
 4. Apporter l'enfant à leur groupe, peu importe où ils sont rendus. Si le groupe de l'enfant n'est pas au centre, le parent est responsable d'aller rencontrer le groupe de son enfant et de débarquer l'enfant avec son groupe.
 5. Dans les cas de sorties organisées, les parents doivent apporter leurs enfants avant l'heure décrite dans la documentation parvenant de la direction. Si l'enfant manque l'autobus, le parent devra s'arranger pour débarquer son enfant à l'endroit de la sortie.
3. En cas où un enfant arrive au centre d'apprentissage et il n'a pas assez de membres du personnel présents pour maintenir les ratios, les parents auront deux (2) choix :
 1. Le parent peut quitter avec l'enfant et ça sera une journée non facturée où
 2. Si le personnel est en route, le parent peut rester jusqu'à ce que le membre du personnel arrive.

Procédures pour le départ

1. Le parent doit se présenter à un membre du personnel et confirmer, au besoin, le nom de l'enfant qu'ils arrivent chercher. L'enfant restera sous la garde du centre jusqu'à ce qu'il soit retiré de notre système.
2. Le parent aidera l'enfant à ranger ses jouets/jeux, rassembler ses effets personnels et aider l'enfant à s'habiller pour l'extérieur.
3. Si une personne autre que les parents doit venir chercher l'enfant, l'éducatrice ou la personne responsable du groupe de l'enfant a l'obligation de s'assurer que cette personne est autorisée à ramasser l'enfant selon la feuille d'inscription. De plus, l'identité de cette personne devra être

vérifiée. Le personnel se réserve le droit de demander à la personne qui vient chercher l'enfant de présenter une pièce d'identité avec photo. Si aucun membre du personnel présent ne reconnaît la personne en toute confiance, l'enfant ne sera pas relâché par le centre sans preuve d'identité avec photo. C'est la responsabilité des parents d'informer, par écrit, de tous les changements à la feuille d'inscription de l'enfant.

4. En aucun cas un enfant ne sera autorisé à quitter les lieux avec une personne non autorisée.
5. Tous les frères et sœurs de treize (13) ans ou plus avec la permission des parents peuvent débarquer et/ou récupérer l'enfant.

Autorisation d'observation, de filmer et photographier les enfants

Politique

Le Coin Magique Inc. demande l'autorisation du parent pour que l'enfant soit observé, interviewé, évalué, photographié ou filmé sur vidéo dans le cadre d'un travail de recherche ou de toute autre activité ayant lieu dans le centre d'apprentissage.

Le Coin Magique Inc. se réserve le droit d'utiliser ces photos, à la discrétion de la direction générale, aux endroits suivants

- Les comptes privés d'Instagram de *Le Coin Magique*
- Le site web de *Le Coin Magique Inc.* (lecoinmagique.info)
- Le site web de l'école Sainte-Agathe
- La page Facebook de *Le Coin Magique Inc.*
- Les babillards dans les salles de classe de *Le Coin Magique Inc.*
- Les babillards dans l'école Sainte-Agathe
- Le bulletin de *Le Coin Magique Inc.*
- Des dépliants de *Le Coin Magique Inc.*
- Des courriels aux parents de *Le Coin Magique Inc.*

Procédures

1. Pour la permission de prendre des photos et de les utiliser dans la garderie, le parent est demandé de signer la feuille d'autorisation dans le formulaire d'inscription et de la remettre au centre d'apprentissage.
2. Le centre d'apprentissage s'assurera de bien communiquer à son personnel les noms des enfants qui n'ont pas l'autorisation.
3. C'est la responsabilité des parents d'avertir le centre et de remplir un nouveau formulaire si leurs désirs de partage de photos changent.
4. Pour utiliser les photos aux autres endroits, le parent sera avisé et demandé pour une permission spéciale à chaque fois.

Communication

Politique

Cette politique décrit les voies appropriées et les procédures à suivre en cas d'inquiétudes ou de problèmes qu'un parent pourrait avoir. Nous comprenons que laisser vos enfants aux soins d'une autre personne peut être difficile. Nous élaborons et mettons en œuvre des politiques et des programmes conçus pour permettre aux enfants qui nous sont confiés de s'épanouir tout en répondant aux besoins de la garderie. À cette fin, si un parent a des préoccupations, des disputes ou des questions à discuter, il doit suivre la procédure suivante. Toute communication entre le centre et les parents doit rester respectueuse.

Procédures

Première étape :

Tout d'abord, le parent doit aborder et discuter de ses préoccupations avec un membre du personnel travaillant avec son enfant, ou avec le membre du personnel concerné, selon le cas. Parfois, les malentendus et les préoccupations peuvent être dissipés par une simple conversation. Le personnel fera de son mieux pour répondre aux questions et aux préoccupations qui se présentent. Si les parents posent des questions ou font des demandes dont le personnel n'est pas sûr, il en discutera avec un membre de la direction et reviendra vers le parent en temps voulu. Veuillez garder à l'esprit que le personnel est sur le terrain avec les enfants la plupart du temps et que le respect des ratios est toujours prioritaire.

Deuxième étape :

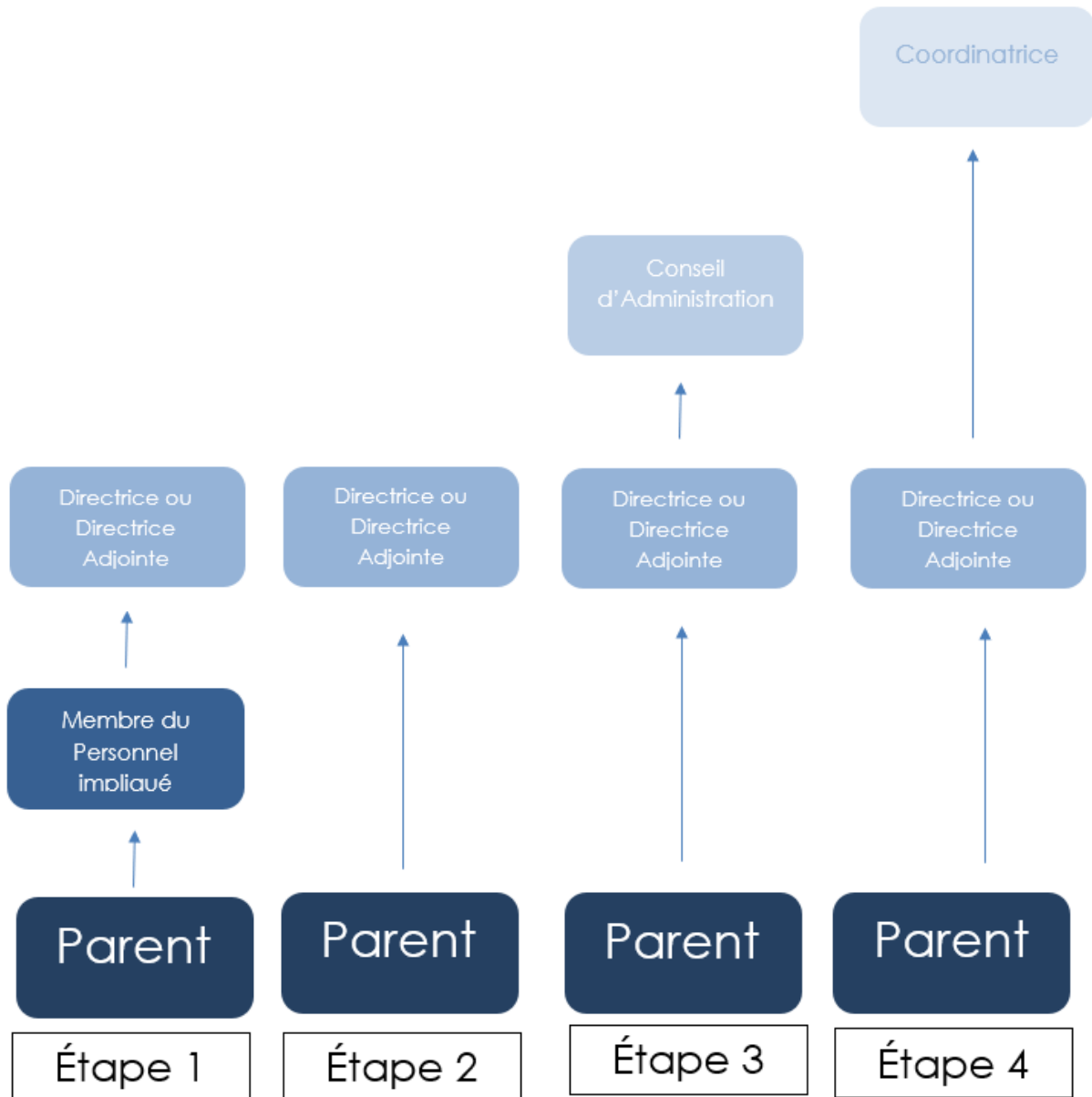
Si le parent n'est pas satisfait de la résolution, ou si le problème n'est pas du tout résolu, la prochaine étape pour le parent est de parler à un membre de la direction, soit la Directrice ou la Directrice Adjointe. Cette démarche peut se faire par courriel ou par téléphone. La direction recueillera des informations auprès du parent et du personnel impliqué, le cas échéant. Ils proposeront ensuite une solution ou un plan et en discuteront avec le parent. Les parents sont priés de garder à l'esprit que l'équipe de direction est responsable de la santé, de la sécurité et du bien-être de tous les enfants fréquentant la garderie ainsi que de tous les membres du personnel qui y travaillent. Il est parfois nécessaire de prendre des décisions qui conviennent à la majorité des personnes et qui peuvent ne pas plaire à quelques-uns.

Troisième étape – Direction Seulement :

Si le parent concerné n'est toujours pas satisfait après avoir suivi les étapes précédentes, il peut en informer l'équipe de direction, et la directrice discutera de la question avec le conseil d'administration. La directrice communiquera alors la solution du conseil d'administration au parent. Les parents ne doivent en aucun cas contacter directement le conseil d'administration. Les fonctions du conseil d'administration concernent principalement le bien-être financier de la garderie et l'approbation des changements de politique.

Quatrième étape – Direction Seulement :

Si tout le reste échoue et que les parents pensent que d'autres mesures doivent être prises, ils demanderont à la directrice de contacter la coordinatrice de la garde d'enfants affecté à notre centre. La coordinatrice de la garde d'enfants est responsable de l'inscription de la garderie et s'assure que les politiques sont respectées.



Conditions de santé

Politique

Les parents doivent signaler tout problème de santé grave susceptible de nécessiter des soins, des médicaments ou des aménagements spéciaux lors de l'inscription. Les enfants qui souffrent des conditions médicales suivantes doivent avoir un plan URIS en place.

- Allergie constituant un danger de mort (auto-injecteur EpiPen sur ordonnance)
- Asthme (administration de médicaments par inhalation)
- Troubles épileptiques
- Diabète
- Maladie cardiaque (possibilité d'une intervention d'urgence spécialisée lorsqu'il est au programme)
- Trouble de saignement (ex : maladie de von Willebrand, hémophilie)
- Dépendance aux stéroïdes (ex : hyperplasie surrénalienne, hypopituitarisme, maladie d'Addison)
- Ostéogénèse imparfaite (maladie des os de verre)
- Soins gastronomiques
- Soins aux stomisés
- Sondage intermittent propre
- Administration d'oxygène à dosage préétabli
- Succion (orale ou nasale)

Procédure

1. Pour compléter le processus d'inscription, le parent doit remplir et soumettre les formulaires nécessaires afin de créer un plan de soins de santé URIS avec Santé Sud. Les formulaires nécessaires seront fournis par la direction au besoin.
2. Une fois rempli, le formulaire sera évalué afin de déterminer la nécessité de mettre en place un plan de soins de santé personnel. Ce plan est élaboré avec l'infirmière URIS et sera révisé annuellement.
3. Les rôles et responsabilités du personnel, des parents et des enfants sont décrits en détail dans le plan URIS.
4. Les parents seront responsables de fournir tout équipement et/ou médicaments nécessaires pour suivre le plan écrit.
5. Les enfants ne peuvent pas être au centre d'apprentissage sans leurs médicaments et/ou leur équipement nécessaires selon le plan.
6. Les médicaments d'urgence (ex : auto-injecteurs d'épinéphrine, nitroglycérine ou autres médicaments d'urgence pouvant sauver la vie) appartenant aux enfants dans les programmes de poupons (12 semaines à 2 ans) ainsi que ceux appartenant aux enfants dans le programme préscolaire (2 ans jusqu'au début de la maternelle) doivent être gardés dans le sac à dos de premiers soins du groupe. Ce sac à dos doit suivre le groupe partout.

7. Les médicaments d'urgence (ex : auto-injecteurs d'épinéphrine, nitroglycérine ou autres médicaments d'urgence pouvant sauver la vie) appartenant aux enfants dans les programmes scolaires (maternelle à 12 ans) doivent être portés sur leur personne dans un sac ou une pochette en tout temps. Aucune exception ne sera faite.

Effets personnels

Politique

Bien que le personnel s'efforce de prévenir les parents lorsque leur enfant a besoin de quelque chose de la maison, la responsabilité de s'assurer que leurs enfants sont préparés et ont tout ce dont ils ont besoin incombe aux parents. Nous ferons de notre mieux pour fournir des vêtements supplémentaires à votre enfant, mais les quantités et les tailles sont limitées. Si un enfant est au centre et qu'il n'a pas l'équipement nécessaire, et que le centre ne peut pas fournir un remplacement temporaire acceptable, le parent devra apporter l'article au centre pour que son enfant puisse participer avec succès à notre programme.

Le **nom de l'enfant doit être inscrit sur tout ce qui lui appartient**, afin d'éviter les pertes ou les échanges accidentels avec d'autres enfants.

Pouponnière/Préscolaire

L'enfant inscrit dans le programme pouponnière/préscolaire devra apporter au centre d'apprentissage :

- Un dîner nutritif dans une boîte à dîner et toute nourriture ou mets spécial ;
- 3 ensembles complets de vêtements de rechange
- Un sac à dos à chaque jour ;
- Des couches, des serviettes humides, de la crème (*si nécessaire*). Dans le cas d'un manque de couches, *Le Coin Magique Inc.* fournira des couches à un coût de 2 \$/couche ;
- Une paire d'espadrilles sans lacets ou de sandales avec sangle de talon (une paire pour l'intérieur et une paire pour l'extérieur). Les espadrilles sont fortement recommandées pour les jeux extérieurs (tels que sur la structure de jeux) ;
- Une couverture et/ou un toutou et une suce si votre enfant en prend une.

Scolaire

L'enfant inscrit dans le programme scolaire devra apporter au centre d'apprentissage :

- Un dîner nutritif dans une boîte à dîner et toute nourriture ou met spécial ;
- Des vêtements de rechange ;
- Un sac à dos à chaque jour ;
- De l'écran solaire, un chapeau, du chasse-moustiques pendant l'été ;
- Une paire d'espadrilles ou de sandales avec sangle de talon que votre enfant peut mettre tout seul (une paire pour l'intérieur et une paire pour l'extérieur). Les espadrilles sont fortement recommandées pour les jeux extérieurs (tels que sur la structure de jeux).

Jouets personnels

À l'exception des journées désignées « montre et raconte », les jouets personnels sont interdits à *Le Coin Magique Inc.*, car celle-ci dispose déjà d'un grand nombre de jouets qui sont accessibles à tous. Seul le « toutou » apporté par un enfant pour le temps de sieste seulement sera autorisé et laissé dans le casier ou sur le lit de l'enfant le restant de la journée. Les appareils électroniques sont interdits.

Élaboration de politiques et procédures

Politique

Toute personne ayant un intérêt légitime à l'égard du centre d'apprentissage peut proposer l'élaboration d'une politique sur un sujet donné. La directrice et directrice adjointe évalueront les recommandations faites au sujet et la décision sera prise par la directrice. Les membres de C.A. seront informés de tout changement de politique et veilleront à ce qu'une diligence raisonnable soit effectuée avant tout changement de politique.

1. Le cahier de politiques et procédures du centre d'apprentissage est remis au complet aux membres du C.A.
2. Un cahier de politiques et procédures est toujours disponible au bureau de la direction générale pour l'employée qui veut le consulter.
3. Le cahier de politiques et procédures est remis pour lecture par la direction générale à toute nouvelle employée.
4. Le manuel des parents, le manuel du personnel, le code de conduite, le plan de sécurité, la politique d'engagement du CA ainsi que les statuts et règlements doivent être révisé au moins tous les trois (3) ans par le C.A. Un sous-comité peut être créé au besoin et compte au minimum un membre du C.A, la direction générale et/ou une personne ressource de l'extérieur.

Procédures

1. Une personne propose l'élaboration ou une modification d'une politique sur un sujet donné.
2. La proposition est transmise à la direction.
3. La direction examine la demande et, au besoin, élabore une politique conformément aux suggestions.
4. Le C.A. est avisé des changements et s'assurera qu'une diligence raisonnable est effectuée par rapport aux changements.
5. La politique est évaluée et révisée périodiquement selon les besoins.

Frais en cas de retard des parents

Politique

Le centre est ouvert de 6h45 à 17h30. Pour des raisons d'assurance et de personnel, tous les enfants et parents doivent quitter les lieux à 17h30. Si un parent est encore dans le bâtiment à 17h30, des frais de retard de \$10/5 minutes seront dus au centre d'apprentissage. Le nombre de minutes de retard sera arrondi en groupes de 5. L'heure du départ du centre sera déterminée par l'horloge dans la salle préscolaire et non les montres/téléphones ou autres appareils électroniques des parents. Tous frais de retard seront dus immédiatement, payables en espèces (cash) à la personne responsable de l'enfant à l'arrivée du parent ou au bureau de la direction.

Si dans un délai de trente (30) minutes après l'heure de fermeture du centre d'apprentissage, le parent n'a pas averti la personne responsable de l'enfant de la raison de son retard et de l'heure à laquelle il espère venir chercher l'enfant, les Services à l'enfance et à la famille seront contactés. Il est entendu que l'employée responsable de l'enfant aura tenté de contacter les parents et autres personnes désignées avant d'entreprendre cette mesure.

Si un parent est en retard trois (3) fois dans une période de six (6) mois, l'enfant sera suspendu immédiatement pour une (1) journée et les frais seront quand même facturés. Si un parent est en retard quatre (4) fois dans une période de six (6) mois, l'enfant sera suspendu immédiatement pour les cinq (5) jours qui suivent le retard, et les frais seront quand même facturés. Si un parent est en retard cinq (5) fois en six (6) mois, l'enfant sera expulsé du centre d'apprentissage. Si le parent veut réinscrire l'enfant au centre il devra faire demande par écrit au Conseil d'Administration.

Procédures

1. Si un parent prend du retard, il est encouragé à contacter le centre d'apprentissage dès que possible pour avertir les membres du personnel.
2. Le membre du personnel notera l'heure prévue de l'arrivée du parent et avertira le parent du frais associé à ce retard.
3. Une fois que le parent arrive, le membre du personnel demandera au parent de signer la feuille de retard et notera l'heure d'arrivée du parent. Le frais de retard est dû immédiatement.
4. Le parent devra payer le frais de retard au membre du personnel présent dans le cas du retard, ou à la direction générale.

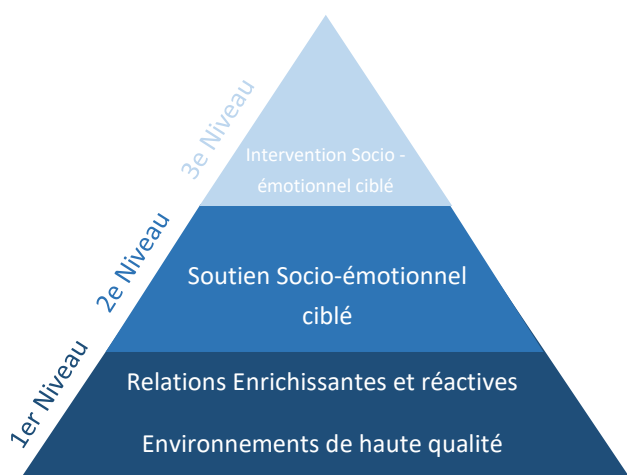
Gestion du comportement

Nous croyons que tous les enfants ont des besoins, des désirs et des capacités différents. Nous prenons en considération le développement, le comportement et la personnalité de chaque enfant lorsque nous guidons son comportement.

En tant que personnel, nous utiliserons la méthode des "4 C" pour aider les enfants à gérer leurs émotions.

Nous croyons que tout comportement est une forme de communication. Nous pensons qu'aider les enfants à gérer leurs émotions et répondre à leurs besoins fondamentaux est la meilleure façon de résoudre les comportements difficiles. Nous nous efforçons d'offrir un environnement inclusif et favorable où tous les enfants et le personnel se sentent en sécurité.

Quand vient le temps de gérer des comportements problématiques, nous allons utiliser le modèle suivant.



Premier Niveau

Le niveau 1 encourage les relations enrichissantes et réactives et les environnements de haute qualité. À ce niveau, les praticiens se concentrent sur leurs relations avec les enfants et leurs familles en fournissant un soutien attentionné et en engageant les enfants dans des relations avec les autres. Les pratiques à ce niveau impliquent des environnements de soutien pour prévenir les comportements problématiques, engager tous les enfants et développer des compétences socio-émotionnelles. Pour de nombreux enfants, le niveau 1 peut être tout ce qui est nécessaire pour soutenir leur développement socio-affectif.

En tant que personnel, nous utiliserons la méthode des "4 C" dans le cadre de la manière dont il s'adresse à tous les enfants, chaque jour, pour aider les enfants à gérer leurs émotions.

Connexion

Nous nous efforcerons d'établir un lien significatif avec tous les enfants qui fréquentent notre centre. Cela permet de créer des liens sains avec le personnel, ce qui favorise la confiance entre le personnel et les enfants. Si les enfants font confiance au personnel et savent que nous avons leur intérêt à cœur, nous pouvons commencer à les aider plus efficacement à gérer leurs émotions. Le personnel peut créer ces liens de différentes manières :

- En jouant avec les enfants

- En participant avec eux à des activités qu'ils aiment
- En leur parlant de leur journée
- En riant ensemble
- En validant leurs sentiments et en leur faisant savoir qu'ils sont entendus.
- Lire un livre ensemble

Calme

Nous savons que les enfants ont de grandes émotions. Nous savons également que les enfants corégulent leurs émotions jusqu'à l'âge de 5 ans environ. C'est à nous de rester calmes. En restant calmes, nous pouvons soutenir les enfants et leur montrer comment nous voulons qu'ils réagissent aux signaux difficiles. Nous voulons donner l'exemple du comportement que nous voulons voir. Nous fixerons des limites en restant calmes. Il n'y a rien de mal à ce qu'un enfant se sente contrarié, mais frapper et crier n'est pas approprié.

Constant

Nous savons qu'il est normal et sain que les enfants testent les limites. C'est à nous d'être cohérents. En réagissant de manière cohérente, nous aidons les enfants à savoir à quoi s'attendre, nous leur donnons un modèle de régulation émotionnelle et nous contribuons à la stabilité de l'environnement. Nous considérons les crises de colère comme une occasion de nous rapprocher d'eux et de leur apprendre de nouvelles façons de réagir.

Être constant signifie :

- Nous sommes clairs sur les règles
- Nous réagissons de la même manière à leur comportement
- Les enfants savent ce qu'ils peuvent attendre de nous.
- Les enfants savent que nous les aimerons et prendrons soin d'eux quoi qu'il arrive.
- Les enfants savent que nous répondrons aux attentes que nous avons fixées et que ces attentes seront raisonnables.

Curieux

Nous pensons que le comportement est un moyen de communication et qu'il a toujours une cause. Lorsqu'un enfant fait des écarts de conduite, c'est parce qu'un besoin n'a pas été satisfait. Nous nous efforcerons d'être curieux et de chercher à comprendre pourquoi ces comportements se produisent. Une fois que nous aurons compris la raison du comportement, nous pourrions mieux aider les enfants à le surmonter. Nous utiliserons divers outils pour nous aider à déterminer la cause profonde des comportements difficiles afin d'aider les enfants à y faire face et à se réguler.

Deuxième Niveau

Le niveau 2 sert de niveau de soutien. Si le comportement d'un enfant est dangereux pour lui-même ou pour les autres, s'il endommage des biens ou s'il est préoccupant, le personnel utilisera la documentation comme outil pour suivre le comportement, ramasser des données et aider à orienter les conversations avec les

parents. Le personnel tiendra compte de ce qu'il sait du développement de l'enfant, de son âge, de sa personnalité et de son comportement typique pour déterminer la prochaine étape à prendre.

Lorsque le comportement d'un enfant doit passer au niveau 2, un membre du personnel aura une conversation avec les parents pour discuter les détails du comportement et des causes possibles du comportement observé. Le personnel commencera à documenter le comportement pour aider à déterminer les causes possibles et les moyens de mieux soutenir l'enfant et de l'aider à répondre à ses besoins. Les membres du personnel communiqueront avec les parents de manière régulière pour les informer du progrès de leur enfant.

Troisième Niveau

Le niveau 3 se concentre sur des interventions individualisées pour les enfants qui ont les difficultés les plus persistantes. Il s'agit des enfants pour lesquels les interventions du niveau 2 n'ont pas été suffisamment efficaces pour corriger le comportement et enseigner les compétences souhaitées. C'est à ce moment que nous rencontrons les parents pour discuter et formuler un plan de comportement individualisé pour soutenir l'enfant et assurer la sécurité des autres enfants et du personnel.

Si, une fois que nous avons épuisé toutes les options possibles et essayé tous les outils à notre disposition, le comportement de l'enfant ne s'améliore pas nous vous demanderons de retirer votre enfant avec le préavis habituel de deux (2) semaines. Cependant, si la sécurité des autres enfants ou du personnel soit compromise en conséquence directe du comportement de votre enfant, nous vous demanderons de retirer votre enfant immédiatement. Nous vous rendrons votre dépôt initial, ainsi que les frais non utilisés que vous avez payés.

Dans des cas extrêmes, nous reconnaissons que, malgré tous nos efforts, notre centre peut ne pas être le meilleur endroit pour tous les enfants. Si un enfant a un comportement qui le met en danger, ainsi que les autres enfants ou le personnel, les mesures suivantes seront prises.

1. La première fois que le comportement dangereux se produit, le parent sera appelé et devra venir chercher son enfant dans l'heure qui suit et le garder à la maison pour le reste de la journée. Les frais de garde seront facturés pour la pleine journée.
2. La deuxième fois que le comportement dangereux se produit, le parent sera appelé et devra prendre des dispositions pour que son enfant soit récupéré dans l'heure et reste à la maison pour le reste de la journée, ainsi que pour le jour suivant. Les frais de garde seront facturés pour le temps de la suspension.
3. La troisième fois que le comportement dangereux se produit, le parent sera appelé et devra prendre des dispositions pour que son enfant soit récupéré dans l'heure qui suit et reste à la maison pour le reste de la journée, ainsi que pour les trois (3) jours de garde suivants. Les frais de garde seront facturés pour le temps de la suspension.
4. Si le même enfant présente le même comportement dangereux une quatrième fois, nous vous demanderons de retirer votre enfant avec le préavis habituel de deux (2) semaines.

L'équipe de direction se réserve le droit d'expulser l'enfant à tout moment sans passer par les étapes précédentes si la gravité du comportement dangereux est telle que le personnel ne peut raisonnablement

assurer la sécurité des enfants et du personnel. En ces cas, nous vous demanderons de retirer votre enfant immédiatement. Nous vous rendrons votre dépôt initial, ainsi que les frais non utilisés que vous avez payés.

Cependant, si la sécurité des autres enfants ou du personnel est compromise en conséquence directe du comportement de votre enfant, et le cas est assez sérieux que nous ne pouvons pas assurer la sécurité raisonnable des enfants et du personnel, nous vous demanderons de retirer votre enfant immédiatement. Nous vous rendrons votre dépôt initial, ainsi que les frais non utilisés que vous avez payés.

Habillement

Politique

À *Le Coin Magique Inc.* nous reconnaissons l'importance d'être dehors alors nous incluons autant de temps dehors que possible dans notre programmation. Nous rappelons fortement aux parents de vêtir leur enfant en conséquence selon les conditions météorologiques. Voici nos recommandations pour chaque saison, afin que chaque enfant soit bien habillé pour avoir la meilleure expérience possible à l'extérieur.

Hiver

- Manteau et pantalon de neige isolé et imperméables
- Cache-cou
- Mitaines isolées et imperméables
- Toque qui couvre bien les oreilles et reste sur la tête
- Bottes de neige isolées et imperméables

Printemps/Automne

- Pantalon imperméable
- Manteau léger, gilet, manteau imperméable
- Bottes en caoutchouc
- Chapeau et mitaines légères

Été

- Un chandail léger
- Casquette ou autre chapeau pour le soleil qui couvre les oreilles
- Crème solaire, chasse-moustiques
- Costume de bain et serviette pour les activités dans l'eau. (Ces effets peuvent rester au centre d'apprentissage pour l'été)
- Souliers pour le dehors. Les espadrilles sont fortement recommandées pour les jeux extérieur, tels que la structure de jeux. Les sandales avec sangles pour talon avec attachés en « velcro » sont permises. A noter que les « flip flops » sont interdits.

Procédures

1. Chaque parent est responsable de s'assurer que son enfant a tous les effets nécessaires pour participer avec succès aux programmes à l'intérieur et à l'extérieur, tout au long de la journée. Si un enfant est amené au centre sans les articles nécessaires, un membre du personnel informera les parents et leur demandera de venir apporter les articles nécessaires manquants.
2. Dans la mesure du possible, nous pourrions fournir à l'enfant des articles personnels supplémentaires provenant du centre, mais le choix de taille et la disponibilité sont limités. Tout article appartenant au centre doit être rendu le jour suivant au centre.

Injonction ou consentement

Politique

Au cas où une injonction de la Cour ou un consentement écrit donnerait la garde d'un enfant à un parent en particulier, ou limiterait à un parent le libre accès à un enfant, il appartient au parent qui garde l'enfant ou au parent qui souhaite faire appliquer les restrictions concernant l'accès à l'enfant de s'assurer que la direction du centre d'apprentissage possède une copie de tous les documents de la Cour relatifs à l'accès limité à l'enfant ou à sa garde.

Tout changement au sujet des injonctions de la Cour ou au consentement concernant la garde ou l'accès à l'enfant doit être fait par écrit et signé par le parent qui a la garde de l'enfant.

Le centre d'apprentissage fera tous les efforts raisonnables pour s'assurer que les injonctions de la Cour ou les consentements écrits soient appliqués, mais ne sera en aucun cas tenu responsable si ceux-ci ne sont pas respectés.

La politique au complet sera disponible au bureau de la direction générale.

Procédures

Le parent doit présenter au centre d'apprentissage une copie des documents de la Cour ou un ordre qui provient des services aux enfants et aux familles (CFS) relatifs à l'accès limité à l'enfant et à sa garde.

Le centre d'apprentissage partagera l'information pertinente avec le personnel du centre afin d'offrir un environnement sécuritaire à l'enfant.

Le parent communiquera tout changement à l'injonction ou au consentement de la Cour avec le centre dans les plus brefs délais.

Jeu dehors pendant l'hiver

Politique

Nous reconnaissons l'importance d'un jeu extérieur régulier et prolongé. Nous croyons que les enfants sont résilients et capables. Nous reconnaissons l'importance d'un jeu extérieur régulier et prolongé. Nous croyons que les enfants sont résilients et capables. Nous nous efforcerons d'emmener les enfants à l'extérieur tous les jours, à condition qu'ils profitent de l'expérience, qu'ils soient correctement habillés et que les conditions soient sûres. Nous voulons également leur apprendre à être en sécurité par temps froid et leur apprendre à le faire. Comme il s'agit d'un centre basé sur une approche émergente, nous prenons l'exemple des enfants, et notre approche du jeu en plein air est donc la même. Lorsque le temps froid de l'hiver nous atteint, nous suivons ce plan pour nous aider à déterminer s'il est approprié de jouer à l'extérieur.

Nous suivons le plan ci-dessous en ce qui concerne la sortie des enfants à l'extérieur en hiver.

Procédures

- Nous allons vérifier les conditions météorologiques en détail. Nous allons vérifier s'il fait soleil, la direction et la vitesse du vent et si la température réchauffe ou refroidit le long de la journée.

Jusqu'à -30 °C avec le refroidissement éolien, et nous allons déterminer que les conditions sont favorables;

- Offrir le choix aux enfants d'aller dehors
- Vérifier qu'ils ont tous les vêtements nécessaires pour les garder au chaud et sont prêts à les porter correctement
- Assurer que les ratios peuvent être maintenus pendant l'excursion
- Surveiller de près les enfants pour détecter tout signe négatif d'exposition aux conditions. Nous les mettons à l'abri des éléments ou les ramenons à l'intérieur s'ils souffrent de froid.

Si toutes les conditions ci-dessus sont remplies, nous emmènerons un groupe d'enfants à l'extérieur pour un maximum de 10 minutes. Nous allons garder un œil sur les enfants et s'ils ont froid, nous allons retourner à l'intérieur plus tôt.

Si la température avec le refroidissement éolien est plus froide que -30°, personne n'ira dehors.

Médicaments

Politique

Selon les règlements de Programme d'Apprentissage et de garde des jeunes enfants, nous ne pouvons pas administrer de médicament à un enfant que si les conditions suivantes sont remplies :

- Le médicament est dans son contenant original et est étiqueté avec le nom de l'enfant, la date d'expiration, la posologie, l'heure et la méthode d'administration.
- Le formulaire « Médicaments » a été rempli et signé par le parent.
- Le médicament est prescrit par un médecin.

Le centre d'apprentissage acceptera d'administrer à un enfant un médicament vendu sans ordonnance (p. ex. : *Tylenol*, etc.), à titre exceptionnel seulement et uniquement si les conditions suivantes ont été respectées :

- L'enfant souffre d'une condition médicale qui nécessite l'administration de médicaments
- Le médicament a été prescrit par un médecin et/ou une note du médecin.
- Le médicament a été apporté par le parent.
- Le médicament est dans son contenant original.
- Le parent a rempli le formulaire de médicaments.
- La décision sans appel concernant l'administration d'un médicament vendu sans prescription reste toujours à la discrétion de la direction générale.

À noter que si un enfant a une fièvre, même si le médecin et les parents autorisent l'administration de médicaments et la fièvre baisse comme résultat, l'enfant doit quand même partir, comme la politique de santé décrit.

Si un enfant souffre d'une condition médicale exigeant un médicament spécial (p. ex. : *pompe pour l'asthme*, *Epipen*, comme prescrit selon le plan médical développé par URIS.), le parent doit en fournir un exemplaire qui demeurera en permanence au centre d'apprentissage.

Procédures

1. Demander au parent de compléter un formulaire de consentement qui comprend les informations suivantes :
 - a) Le nom de l'enfant
 - b) La date d'expiration
 - c) La posologie
 - d) L'heure et la méthode d'administration.
2. S'assurer que le médicament est dans son contenant original et bien étiqueté.
3. Vérifier la date d'expiration du médicament.
4. Maintenir une documentation écrite du médicament administré, qui comprend :
 - a) L'heure et la posologie donnée;
 - b) La signature de l'employée en qui a administré le médicament.
5. Remettre tout médicament non usagé à la fin de chaque journée aux parents, à l'exception des médicaments ou le plan de URIS nécessite que ces derniers demeurent au centre d'apprentissage en tout temps.

6. Tous les enfants dont l'état de santé nécessite la prise de mesures particulières feront l'objet d'un plan établi et supervisé par SANTÉ SUD. Le personnel sera formé à l'administration de médicaments en fonction des besoins. Tout médicament sera toujours hors portée des enfants et sera fermé à clé.

Nourriture de la maison

Politique

Nous comprenons que les matinées sont chargées pour les familles et, par conséquent, certains enfants arrivent avec de la nourriture à manger pour le petit-déjeuner avant notre goûter. Nous devons prendre des mesures pour garantir les ratios et le confinement des allergènes dans notre espace extérieur. À cette fin, aucune nourriture ou boisson autre que de l'eau ou du jus ne sera autorisée dans notre espace extérieur attendant.

Procédures

La procédure suivante doit donc être suivie pour toute nourriture provenant de la maison si le groupe de votre enfant se trouve à l'extérieur dans notre espace de jeu attendant.

1. Si votre enfant arrive avec un aliment ou une boisson autre que de l'eau ou du jus, vous devez en informer le personnel. Le personnel en place à ce moment-là déterminera si les ratios peuvent être maintenus si l'enfant est amené à l'intérieur de la salle préscolaire pour manger. Si ce n'est pas le cas, le parent devra remettre les aliments dans le casier de l'enfant jusqu'à ce que le personnel le permette.

2. Lorsqu'il y a suffisamment de personnel présent ou que d'autres enfants ont de la nourriture, un membre du personnel amène les enfants avec de la nourriture dans la salle préscolaire pour qu'ils mangent leur nourriture de la maison.

Si les ratios ne permettent pas aux enfants de consommer leur nourriture avant la collation du matin à 8h15, les enfants auront la possibilité de manger notre collation et leur nourriture à ce moment-là.

Présence

Politique

Notre méthode de gestion des présences et des registres officiels est une application appelée Fastoche. Cette application nous permet non seulement d'enregistrer les présences mais aussi de saisir des informations personnelles sur les enfants tout au long de la journée. Cette application permet une communication bidirectionnelle entre le centre et les parents. En utilisant cette application, les parents peuvent informer le personnel de toute demande ou de tout changement à apporter aux soins de leur enfant. De plus, elle permet au centre d'informer les parents en cas d'incident, de blessure, de besoin de fournitures ou si nous avons une question concernant leur enfant.

Afin de maintenir les ratios et d'accommoder les pauses du personnel, les jours de vacances et de planifier de manière appropriée les événements spéciaux et les sorties, nous devons savoir combien d'enfants seront présents un jour donné. Les parents sont responsables d'informer le centre de l'absence de leur enfant un jour donné.

Procédures

1. La direction enverra des sondages d'assiduité aux parents avant les vacances de printemps, d'été et d'hiver.
2. Les parents doivent remplir et retourner tous les sondages sur l'assiduité envoyés par la direction.
 - a. Si les parents ont indiqué que leur enfant sera absent un jour donné, ils ne peuvent pas amener leur enfant sans vérifier auprès de la direction que les ratios peuvent toujours être maintenus.
3. Le parent doit avertir le centre dans tout cas de
 - a. Absence
 - b. Si l'enfant vient tard le matin
 - c. Si l'enfant quitte tôt
 - d. Tout changements de personne qui vient chercher l'enfant
 - e. Tout rendez-vous où l'enfant quittera ou arrivera au centre a une heure inhabituelle.
4. Si le parent va être en retard, il doit avertir le personnel de *Le Coin Magique Inc.* aussitôt que possible, pour que le personnel puisse rassurer l'enfant. Pour plus de détails au sujet des frais de retard, svp voir la politique sur les frais en cas de retard des parents. (p.37)

Santé

Politique

Tous les enfants qui manifestent les symptômes ci-dessous sont demandés de ne pas l'amener au centre d'apprentissage. Si un enfant manifeste ces symptômes lorsqu'il est au centre d'apprentissage, le parent sera immédiatement averti et devra venir chercher l'enfant le plus tôt possible. L'enfant devra être récupéré dans l'heure qui suit le message/l'appel aux parents.

- La maladie empêche l'enfant de participer aux activités du programme qui incluent jouer dehors.
- La maladie occasionne des soins plus demandant que ceux pouvant être dispensés par le personnel sans que l'attention accordée aux autres enfants soit compromise.

Les enfants avec des infections doivent être exclus de la garderie pendant vingt-quatre (24) heures après qu'ils commencent leurs traitements d'antibiotiques et peuvent revenir s'ils se sentent assez bien pour participer aux activités.

Les enfants qui sont renvoyés à la maison avec un des symptômes suivants doivent être exclus du centre d'apprentissage pour au moins vingt-quatre (24) heures. Ils peuvent retourner au centre dès qu'ils n'ont plus de symptômes, sans l'aide de médicaments, depuis au moins vingt-quatre heures et s'ils se sentent assez bien pour participer à la programmation avec le groupe.

- Fièvre de 100.4°F/38°C ou plus
- Deux (2) épisodes de diarrhée
- Deux (2) épisodes de vomissements

Pour une liste complète avec tous les signes et symptômes, quand consulter un médecin et quand l'enfant peut retourner à la garderie, consultez l'annexe C.

Dans le cas des poux, si un cas a été rapporté à *Le Coin Magique Inc.* l'enfant en question doit être traité et sans lentes de poux avant de revenir. *Le Coin Magique Inc.* se charge d'afficher l'information, concernant les poux pour avertir les autres parents. La responsabilité de vérifier si les autres enfants ont des poux est aux employées.

Enfant malade inscrit dans le programme scolaire

Quand un enfant inscrit dans le programme scolaire devient malade durant sa journée à l'école, nous vous demandons de bien vouloir en avvertir le centre d'apprentissage, le plus tôt possible, afin que l'éducatrice responsable du groupe sache si oui ou non l'enfant revient au centre d'apprentissage après l'école. Un enfant trop malade pour être à l'école est aussi trop malade pour être au centre d'apprentissage.

Procédures

1. Dans le cas où l'enfant est trop malade pour venir au centre d'apprentissage, on demande au parent d'avertir le centre d'apprentissage.
2. Le parent d'un enfant qui tombe malade durant la journée sera contacté dès que possible.
3. Une fois qu'un parent est appelé, il doit être au centre dans l'heure qui suit ou il doit prendre des dispositions pour ne pas retarder le ramassage de l'enfant.
4. Si un enfant tombe malade dans l'heure qui précède la fermeture (16h30 pour une journée normale), les parents ne seront pas contactés pour venir chercher leur enfant. Au lieu de cela, ils seront avertis lorsqu'ils se présenteront à l'heure du ramassage.

Tableau de maladies

Maladie	Signes et Symptômes	Quand consulter un médecin	Exclusion et retour au centre
Fièvre	Une température plus élevée que 98.6 F (37.0 C) est considérée une fièvre. Des autres signes peuvent inclure: transpiration, frissonner, mal de tête, douleurs musculaires, perte d'appétit, devenir déshydraté., la faiblesse.	Consulter un médecin si la température de l'enfant est plus que 102.2 F (39.0 C). Consulter un médecin si la température est moins que 102.2 F (39.0 C) mais présente ces symptômes: refuser à boire, à la diarrhée persistante, ou vomit à plusieurs reprises, semble déshydraté, à la fièvre pendant plus que 24 heures, est léthargique, a une raideur du cou ou des douleurs abdominales.	Les parents seront appelés à venir chercher leur enfant de la garderie si l'enfant a une fièvre de plus de 100.4 F (38.0 C). L'enfant peut retourner à la garderie une fois qu'il n'a pas de fièvre pour 24 heure consécutive sans aide de médicaments.
Diarrhée	Selles liquides et fréquentes, crampes abdominales, douleurs abdominales, fièvre, saignement, étourdissements ou vertiges de devenir déshydraté.	Consulter un médecin si l'enfant n'a pas mouillé sa couche à 3 heures ou plus, a une fièvre de plus de 100.4 F (38.0 C), a des selles sanglantes ou noires, à la bouche sèche ou cris sans larmes, est anormalement somnolent, assoupi, ne répond pas ou irritable, a une apparence creuse de l'abdomen, les yeux ou les joues, à la peau qui ne s'aplatit pas si coincer et libéré.	Les parents seront appelés à venir chercher leur enfant de la garderie après le deuxième épisode de diarrhée ou après le premier épisode de diarrhée avec du sang dans les selles. L'enfant peut retourner à la garderie une fois qu'il n'a pas eu d'épisodes de diarrhée pendant 24 heures consécutives sans aide de médicaments.
Vomissement	Le vomissement est le résultat du contenu de l'estomac étant expulsé de force par la bouche. Des autres signes peuvent inclure: mal d'estomac, vertiges, anxiété et peut conduire à devenir déshydraté.	Consulter un médecin si l'enfant n'a pas été en mesure de garder les liquides pendant 8 heures et montre des signes d'être déshydraté., le vomissement est accompagné d'une forte migraine, douleurs thoraciques, troubles de la vision, raideur de la nuque ou des matières fécales ou d'odeur dans les vomissures, les vomissures contiennent du sang, est vert ou ressemble à du marc de café.	Les parents seront appelés à venir chercher leur enfant de la garderie si l'enfant a eu deux épisodes de vomissements. L'enfant peut retourner à la garderie une fois qu'il n'a pas vomi pour 24 heures consécutives sans aide de médicaments.
Grippe	Forte fièvre, mal de tête, douleur musculaire, la faiblesse, la fatigue, mal de gorge, nez qui coule, une toux sévère et prolongée.	Consultation d'un médecin n'est pas nécessaire mais traité la fièvre et prendre beaucoup de repos.	L'enfant doit être exclu de la garderie jusqu'à ce qu'il se sente mieux et peut participer dans les activités.
Poux de tête	La tête a des démangeaisons, des poux dans les cheveux ou des lentes sur la tige du cheveu. Trouvé généralement derrière les oreilles ou sur la nuque.	La consultation d'un médecin n'est pas nécessaire, mais le shampoing médicamenteux est nécessaire.	L'enfant peut retourner à la garderie une fois qu'il a été traité avec le shampoing et toutes les lentes ont été supprimées. Le lavage des articles personnels et de la literie à l'eau chaude ou scellés dans des sacs en plastique pour 10 jours est nécessaire.
Teigne	Plaies sur la peau qui sont plates et en forme d'anneau.	Consulter un médecin pour une prescription médicament.	L'enfant doit être exclu de la garderie jusqu'à ce que le traitement a commencé et les signes de guérison sont présents.
Angine à Streptocoque	Fièvre, malaise, mal de gorge, les ganglions lymphatiques dans le cou gonflés et enflés.	Consulter un médecin pour une prescription d'antibiotiques.	L'enfant doit être exclu de la garderie jusqu'à ce qu'il ait traité pendant 24 heures consécutives.
Conjonctivite	Yeux qui sont douloureux, les larmes, les démangeaisons, et sensible à la lumière. La surface des yeux est de couleur rose ou rouge. Les yeux ont un écoulement épais jaune.	Consulter un médecin pour une prescription de gouttes pour les yeux.	L'enfant doit être exclu de la garderie jusqu'à ce qu'il ait traité pour 24 heures consécutives et les yeux s'améliorent.
Fièvre écarlate	Une forme d'infection streptococcique qui produit une éruption cutanée fine et rouge sur le devant du corps (pas le visage) qui ressemble à du papier de verre. Fièvre, malaise, mal de gorge, les ganglions lymphatiques dans le cou gonflés et enflés.	Consulter un médecin pour une prescription d'antibiotiques.	L'enfant doit être exclu de la garderie jusqu'à ce qu'il ait traité pendant 24 heures consécutives.
Gale	D'intenses démangeaisons éruption rouge (surtout la nuit), trouvée entre les doigts, sur les poignets, sous les bras, et dans les bas de l'abdomen ou les fesses. Les mites terriers peuvent être vu sous la peau, mais ils sont généralement détruits par le grattage.	Consulter un médecin pour une prescription de crème ou de lotion médicamenteuse pour la peau pour toute la famille.	L'enfant doit être exclu de la garderie jusqu'à ce qu'il ait traité pendant 24 heures consécutives. Le lavage des articles personnels et de la literie à l'eau chaude ou scellés dans des sacs en plastique pour 3 jours est nécessaire.
Giardia	La diarrhée fréquente, des selles pâles gras, crampes d'estomac, gaz, nausées, vomissements, ballonnements, une perte de poids et la faiblesse. Fièvre, éruption cutanée et des douleurs articulaires sont moins fréquentes.	Consulter un médecin pour une prescription d'antibiotiques.	L'enfant doit être exclu de la garderie jusqu'à ce qu'il ait traité pendant 24 heures consécutives.
Impétigo	Plaies sur le corps qui se propagent et sont croûstillantes et suintantes.	Consulter un médecin pour une prescription médicament.	L'enfant doit être exclu de la garderie jusqu'à ce qu'il ait traité pendant 24 heures consécutives.
Rougeole (red measles)	Fièvre, maux et douleurs, nez qui coule, les yeux rouges et enflammés, mal d'oreille, une toux. 2 à 4 jours plus tard: une éruption rouge et tachetée, de grandes taches rouges sur le visage et la tête, puis se rendant le long du corps, les bras et jambes, s'estompe au bout d'environ une semaine.	Deux doses de vaccin ROR; la première à 12 mois et la deuxième à 4 - 6 ans.	L'enfant doit être exclu de la garderie pour au moins 4 jours après l'apparition de l'éruption et l'enfant est assez bien pour participer aux activités.

Coqueluche	Nez qui coule, fièvre. Une toux qui s'aggrave dans des quintes. À la fin d'une quinte de toux, le son "whoop" se fait entendre lorsque l'enfant prend une profonde inspiration.	Consulter un médecin pour une prescription d'antibiotiques.	L'enfant doit être exclu de la garderie jusqu'à ce qu'il ait traité pour 5 jours consécutives. Si l'enfant n'a pas été traité, il est exclu de la garderie pour 3 semaines à partir de début de la toux.
COVID-19	Fièvre, toux, mal de gorge/voix roque, difficulté à respirer/essoufflement, perte de l'odorat et/ou du goût, vomissement, diarrhée, nez qui coule, muscles endoloris, fatigue, conjonctivite, mal de tête, éruption cutanée de cause inconnue, nausée/perde d'appétit.	Consultation d'un médecin n'est pas nécessaire sauf si les difficultés respiratoires deviennent graves. Un test PCR ou un test rapide est recommandé pour confirmer un résultat positif.	La recommandation pour les symptômes est une période d'isolement de 5 jours. Pour un résultat de test positif, la période d'isolement obligatoire est de 5 jours.
Hépatite A	Jaunisse (jaunissement de la peau et les yeux), malaise, perte d'appétit, douleur à l'estomac, urine foncée, fatigue. Possiblement une fièvre, vomissements et la diarrhée.	Consulter un médecin si vos signes et symptômes ne disparaissent pas, s'aggravent ou si vous êtes concerné.	L'enfant doit être exclu de la garderie pour une semaine après l'apparition de la maladie et si l'enfant ne peut pas participer dans les activités.
Rubéole (german measles)	Fièvre faible, maux et douleurs, des yeux rouges, gonflement des ganglions lymphatiques. Une éruption de petites taches rouge qui se gratte apparaît sur le visage et le cuir chevelu. L'éruption se propage rapidement vers le bas du corps et s'estompe dans 1 - 3 jours.	Deux doses de vaccin ROR; la première à 12 mois et la deuxième à 4 - 6 ans.	L'enfant doit être exclu de la garderie pour au moins 7 jours après l'apparition de l'éruption. Alerter les femmes enceintes si elles ont eu de contact avec l'enfant infecté.
Oreillons (mumps)	Fièvre, mal de tête, mal au ventre, somnolence, enflée et douloureuse derrière la glande parotide (au coin de la mâchoire).	Deux doses de vaccin ROR; la première à 12 mois et la deuxième à 4 - 6 ans.	L'enfant doit être exclu de la garderie pour 9 jours après le gonflement apparaît.
Tuberculose	Une toux qui dure plus de 3 semaines, perte d'appétit, la perte des poids, sueurs nocturnes, fièvre, frissons, fatigue, douleur à la poitrine, crachats de sang.	Consulter un médecin si les symptômes persistent. Une radiographie pulmonaire et un test de salive doivent être effectués pour diagnostiquer la tuberculose. Si le test est positif, les antibiotiques sont nécessaires pour au moins de 6 mois.	L'enfant doit être exclu de la garderie pour 2 à 4 semaines après le début de traitement.
5 ^e maladie	Fièvre bas, éruption cutanée sur les joues et le long du corps (plus évident dans la chaleur et le soleil, tendresse et douleur dans les articulations).	Consultation d'un médecin n'est pas nécessaire.	L'exclusion de la garderie n'est pas nécessaire, sauf si l'enfant n'est pas assez bien pour participer aux activités. Essayez d'éviter les femmes enceintes.
Bronchite	Un toux persistant accompagné de mucus ou de phlegme, fatigue, fièvre basse et des frissons, douleurs à la poitrine.	Consulter un médecin si la toux dure plus de 3 semaines, ça vous empêche de dormir, c'est accompagné d'une fièvre supérieure de 100.4 F (38.0 C) ou plus, ça produit du mucus décoloré ou du sang, c'est associé à une respiration sifflante ou essoufflement.	L'exclusion de la garderie n'est pas nécessaire, sauf si l'enfant n'est pas assez bien pour participer aux activités.
Éruption cutanée	Démangeaisons, bosses rouges sur la peau, croûtes, sécheresse, écaillage, lésions (ampoules, papules, pustules), gonflement, chaleur.	Consulter un médecin si l'éruption cutanée s'aggrave, dure plus d'une semaine, montres des signes d'infection (suintement, rougeur ou gonflement, si l'enfant obtient une fièvre, des frissons, des glandes enflées, est fatigué, a une perte de poids inexplicable, ou de l'enflure des articulations.	Les parents seront appelés à venir chercher leur enfant de la garderie afin d'obtenir un diagnostic par un médecin. Une note de médecin indiquant que l'éruption n'est pas contagieuse est nécessaire avant que l'enfant puisse retourner à la garderie. Si l'enfant est dans l'inconfort et ne peuvent pas participer aux activités, les parents seront appelés à venir chercher leur enfant de la garderie.
Maladie main-pied-bouche	Fièvre, mal de tête, mal de gorge, perte d'appétit, manque d'énergie, présence de petites ulcères douloureux dans la bouche, éruption cutanée sous la forme de petits boutons rouge souvent surmontés de petites vésicules, et qui apparaissent sur les mains et les pieds, et parfois sur d'autres parties du corps.	La consultation d'un médecin n'est pas nécessaire.	L'exclusion de la garderie n'est pas nécessaire, sauf si l'enfant n'est pas assez bien pour participer aux activités.
Varicelle	Ampoules dispersées qui peuvent apparaître sur tout le corps, une fièvre faible. Les ampoules se transforment en pustules. Pustules se transforment en croûtes.	Un vaccin est disponible pour les enfants de 12 mois, 4 ans et 9 ans s'ils sont à risque. Traiter les démangeaisons et la fièvre, empêcher l'enfant de se gratter.	L'exclusion de la garderie n'est pas nécessaire, sauf si l'enfant n'est pas assez bien pour participer aux activités.

Sommeil

Politique

Les enfants dans les programmes de poupon et de préscolaire auront un à deux temps de sieste chaque jour. Le sommeil est important pour le développement physique et mental des enfants. Chaque enfant aura leur propre lit, identifier avec leur nom. Chaque enfant est encouragé à apporter des objets de confort pour l'aider à dormir. Des toutous, couvertures, « sleep sack » et/ou des sucres sont des exemples d'objets qui aident les enfants à se sentir à l'aise et mieux dormir. Le lit et les objets personnels de chaque enfant seront lavés chaque semaine.

Pouponnière

Entre l'âge de 12 semaines et 18 mois, les enfants auront un lit de bébé. Après l'âge de 18 mois, ils dormiront sur un lit pour enfant. Chaque enfant peut apporter des effets personnels de la maison comme une suce, une couverture, un « sleep sack » et/ou un toutou pour les aider à mieux dormir. À chaque jour, les membres du personnel s'efforcent à rencontrer les besoins de chaque enfant. S'ils se rendent compte qu'un enfant est trop fatigué, ils le coucheront plus tôt, même si cela n'est pas prévu dans le plan pour cet enfant. La satisfaction de leurs besoins immédiats prime sur le respect de l'horaire. Chaque jour, le personnel s'efforce de respecter l'horaire préféré de la salle et des parents, dans la mesure où cela est dans l'intérêt de l'enfant. Les membres du personnel aideront à endormir les poupons et feront de leur mieux pour qu'ils dorment autant qu'ils en ont besoin. Le temps de sieste est entre 12h30 et 15h00. Quand les enfants commencent à transitionner de deux sommes par jour à un, la méthode que nous préférons utiliser pour aider cela est de commencer à dormir graduellement plus tard, et non de raccourcir leur somme en les réveillant. Un plan sera rédigé en collaboration avec les parents/gardiens de chaque enfant pour assister les enfants pendant la transition tout en assurant que leur bien-être et leurs besoins sont la première priorité. Pour les enfants qui dorment seulement une fois par jour, une fois endormis, les membres du personnel ne réveilleront pas les enfants avant 15h00. Nous laisserons les enfants se réveiller naturellement quand ils sont prêts.

Salle Préscolaire

Le groupe préscolaire sera divisé en deux, les 16 enfants les plus jeunes iront dans la salle scolaire (salle 38) pour dormir. Les autres enfants dormiront dans la salle préscolaire. L'emplacement des enfants changera possiblement entre les deux salles pour accommoder les ratios et donner la chance aux membres du personnel de prendre leurs poses. Les parents peuvent choisir s'ils veulent que leur enfant s'endorme tout seul ou s'ils veulent qu'un membre du personnel les aide à s'endormir. Au fur et à mesure que les enfants dans la salle scolaire se réveillent, et autant que les ratios peuvent être observés, ils seront envoyés dans la salle préscolaire pour jouer. S'il n'y a plus de place dans ce groupe, les enfants resteront sur leur lit et pourront lire des livres ou jouer silencieusement avec des toutous.

Les plus âgés resteront dans la salle préscolaire pour le temps de la sieste. Après avoir passé une demi-heure calme sur leur lit, les enfants encore réveillés se lèveront de leurs lits et pourront jouer un jeu libre ou aller dehors si possible.

Réveil des enfants

Les parents auront quatre (4) options pour décider combien de temps laisser leurs enfants dormir. Ces options ne changeront pas quotidiennement, mais constitueront plutôt un choix à long terme, qui ne changera que si les besoins de l'enfant évoluent au fil du temps. Quel que soit le choix, il doit être dans l'intérêt supérieur de l'enfant. Cela signifie que si l'enfant ne parvient pas à rester éveillé ou à participer aux activités prévues pour le reste de la journée, même après une période d'adaptation raisonnable, une réunion sera organisée avec les parents afin d'ajuster l'heure de réveil.

Les options sont les suivantes :

Option 1 : Aider l'enfant à s'endormir et le laisser dormir jusqu'à la fin de la sieste. À son réveil, il pourra jouer librement jusqu'à l'heure du goûter.

Option 2 : Ne pas aider l'enfant à s'endormir. S'il s'endort, le laisser dormir jusqu'à la fin de la sieste. À son réveil, il pourra jouer librement jusqu'à l'heure du goûter.

Option 3 : Aider l'enfant à s'endormir, mais le réveiller à 13h30. Il peut ensuite jouer librement jusqu'à l'heure du goûter.

Option 4 : Ne pas aider l'enfant à s'endormir. S'il s'endort, le réveiller à 13h30. Il peut ensuite jouer jusqu'à l'heure du goûter.

Il est important de noter que le personnel tentera de réveiller les enfants doucement. Nous ne ferons rien qui puisse mettre les enfants mal à l'aise pour les maintenir éveillés. Nous ferons tout notre possible pour respecter les souhaits des parents, mais si l'enfant ne parvient pas à rester éveillé, nous le laisserons dormir et informerons les parents des difficultés rencontrées par leur enfant.

Sorties

Politique

Lors d'une sortie organisée, une feuille d'autorisation sera distribuée aux parents. En ce qui concerne les sorties à pied non prévues ou les promenades quotidiennes dans le quartier, une feuille d'autorisation ne sera pas nécessairement distribuée, mais ce sera affiché sur le babillard.

Si un parent ne veut pas que son enfant participe à la sortie en question, le centre fera son possible pour trouver une place pour l'enfant dans un des autres programmes.

Avant de pouvoir apporter des enfants du centre pour une sortie, les étapes suivantes seront suivies :

- Le parent sera avisé des détails de la sortie, y inclus la mode de transportation planifiée
- Un formulaire de permission générale est inclus et doit être soumis avec le formulaire d'inscription.
- Pour les enfants dans les programmes de poupons et préscolaires, les parents recevront une lettre au début de l'été décrivant les sorties et les règlements à suivre lors d'une sortie. Les parents devront signer ce document et le remettre à la direction générale pour la date limite ci-dessus. Pour les parents d'enfants dans le programme scolaire, le document y comprend un contrat que les enfants doivent signer après avoir discuté des attentes de comportement avec leurs parents/tuteurs.
- Le centre donnera un préavis d'au moins 24 heures avant de faire des sorties, à l'exception d'excursions dans le village de Sainte-Agathe.
- Dans certains cas, la direction générale pourrait demander une partie ou le total des coûts.

Procédures

1. Le centre d'apprentissage devrait veiller à ouvrir un dossier personnel pour chacun des enfants sous leur garde. Des copies des injonctions, des formulaires d'autorisation de confier l'enfant avec les noms des personnes à qui l'on peut confier les enfants, des formulaires de consentements médicaux ainsi qu'une trousse de premiers soins devraient accompagner les enfants lors de toutes les sorties.
2. Lors des sorties, le centre d'apprentissage offre un meilleur ratio personnel-enfants pour assurer une surveillance adéquate des enfants. Même avec de petits groupes, chaque excursion doit compter au moins deux membres du personnel, dont un est un membre qualifié (É.J.E.).
3. Le centre veille à ce qu'un moyen de transport adéquat soit utilisé. La direction générale informe le C.A. de tout projet de sortie.
4. Le personnel connaît et respecte les règlements du site visité.
5. Les parents doivent être informés de chaque sortie, de la destination, du moyen de transport utilisé et de la surveillance dont les enfants feront l'objet.
6. Des mesures de sécurité sont en vigueur, notamment :
 - a. Les enfants portent un dossard avec le nom et le logo de *Le Coin Magique Inc*
 - b. Chaque membre du personnel sera responsable d'un groupe spécifique d'enfants. Ils auront une liste écrite des noms de ces enfants.
 - c. Chaque groupe aura au moins un téléphone cellulaire avec eux pour la communication et prise de photos
 - d. Le personnel comptera les enfants et effectuera un appel de présence en face à face dans les situations suivantes
 - i. Avant le départ du centre

- ii. À l'arrivée au lieu de la sortie
- iii. Plusieurs fois pendant la sortie
- iv. En quittant les lieux de la sortie
- v. Avant de quitter le véhicule, une fois rendu au centre

Soupçon de consommation d'alcool et drogues

Politique

Notre principale priorité est la sécurité des enfants. Notre intérêt n'est pas de faire respecter la loi, mais de faire tout notre possible pour que les enfants et les familles soient en sécurité lorsqu'ils rentrent chez eux. Tant qu'il est possible de le faire en toute sécurité, nous prendrons les mesures suivantes si nous soupçonnons qu'une personne venant chercher un enfant dans notre centre est en état d'ébriété.

Procédures

Si le personnel soupçonne que la personne qui vient chercher un enfant est en état d'ébriété, il observera la personne pendant quelques instants et aura une conversation avec elle pour confirmer ses soupçons. Si possible, le personnel obtiendra un deuxième avis sur la question, soit d'un autre collègue, ou d'un membre de la direction générale. Si le membre du personnel confirme ses soupçons et croit que la personne est sous l'influence et en état d'ébriété, il prendra les mesures suivantes

1. Le personnel doit expliquer qu'ils pensent que le parent/adulte est en état d'ébriété, et que ceci l'inquiète parce qu'elle ne peut pas juger combien d'alcool et/ou des drogues a été consommé ;
2. L'éducatrice doit demander au parent s'il veut utiliser le téléphone pour contacter quelqu'un qui pourrait conduire l'enfant à la maison
3. Si le parent insiste à prendre l'enfant, l'éducatrice doit les laisser partir

Le membre du personnel doit expliquer au parent que s'il part avec l'enfant la politique du centre d'apprentissage exige que l'éducatrice :

- Contacte/informe la police
- Contacte/informe l'autre parent (quand possible)
- Contacte/informe la direction générale
- L'éducatrice doit préparer un rapport par écrit de ce qui s'est passé.

Si le parent ne coopère pas ou si cette situation se répète, *Le Coin Magique Inc.* n'aura d'autre choix que de mettre fin au contrat avec la famille de l'enfant.

Le Coin Magique Inc. n'est pas responsable de la sécurité d'un enfant après qu'il a quitté les lieux du centre d'apprentissage.

Surveillance

Politique

Le personnel connaît l'environnement et les enfants individuellement et ajuste la surveillance en conséquence.

Le personnel veille sur tous les enfants du groupe, même si elle s'occupe d'un enfant en particulier. Le membre du personnel observe fréquemment l'ensemble de la pièce, dénombre les enfants, veille à ce que les endroits qui se trouvent hors de son champ de vision fassent l'objet d'une surveillance et veille à se faire remplacer si elle doit quitter la pièce.

Le personnel fait preuve de prévoyance et prend les mesures nécessaires pour assurer la sécurité, tout en tenant compte du besoin des enfants d'explorer et de courir des risques en fonction de leur stade de développement.

Les ratios personnel/enfants tels que définis par le Manuel des règles de concession des licences aux centres d'apprentissage et de garde des jeunes enfants – pratiques exemplaires seront suivis en tout temps par *Le Coin Magique Inc.* Le ratio employé par enfant pour le programme pouponnière est d'un (1) à quatre (4). Le ratio employé pour le programme préscolaire est d'un (1) à huit (8) et d'un (1) à quinze (15) pour le programme scolaire.

Procédures

1. La direction générale assure que le centre d'apprentissage est conforme aux règlements de surveillance du Programme de garde d'enfants du Manitoba-Services à la Famille et Logement Manitoba. Une révision devrait être faite à chaque fois qu'il y a un changement par rapport aux enfants dans un programme du centre d'apprentissage.

Surveillance indirecte

Il y a des moments pendant la journée où il peut y avoir de la surveillance indirecte pour les enfants assez âgés. La surveillance indirecte a été approuvée par l'Apprentissage et la garde de jeunes enfants du Manitoba.

Chaque parent doit signer une feuille de permission à ce sujet, qui autorise Le Coin Magique Inc. à implémenter notre politique de surveillance indirecte une fois que son enfant sera assez âgé, capable et responsable.

Transport

Aucun transport d'enfants n'est autorisé par le personnel, quelles que soient les circonstances.

Urgence médicale

Politique

Dans le cas où un enfant aurait besoin de soins médicaux d'urgence au-delà de ce qui peut être fourni au centre, un membre du personnel appellera une ambulance. Dans ce cas, les procédures suivantes seront suivies.

Procédures

1. Seulement la direction générale (ou le personnel qualifié) peut approuver un appel à l'ambulance dans une situation d'urgence médicale.
2. Si le plan de santé d'un enfant impose au centre d'appeler une ambulance, nous sommes obligés de le faire si ces conditions sont remplies.
3. Le parent doit être contacté immédiatement après que l'ambulance sera contactée, ou en même temps si possible, si leur enfant est l'objet d'une urgence médicale.
4. Dans aucune situation, les employées de *Le Coin Magique Inc.* ne transporteront l'enfant elles-mêmes dans une situation d'urgence médicale.
5. Les frais d'ambulance et les frais médicaux seront défrayés par le parent
6. Si un parent ne peut pas se rendre au centre pour accompagner son enfant dans l'ambulance, un membre du personnel (un membre de l'équipe de direction, si possible) ira dans l'ambulance avec l'enfant et restera avec lui jusqu'à ce que son parent arrive.

Vacances de l'enfant

Politique

Le parent d'un enfant inscrit dans le programme pouponnière, préscolaire et scolaire doit payer les frais du centre d'apprentissage afin de garder la place de son enfant. Cette politique s'applique aux mois d'été aussi.

Procédures

1. Périodiquement ou à un moment prédéterminé, le centre d'apprentissage demandera aux parents de partager leur intention de vacances sur un sondage.
2. Les vacances anticipées seront documentées et considérées lors de la planification du centre d'apprentissage (vacances du personnel, activités, sorties, etc.)
3. Si les parents ont des changements à faire au sondage après la date d'échéance, ils doivent communiquer avec la Directrice qui pourra confirmer si les ratios peuvent être maintenus si l'enfant vient quand l'enfant est ajouté.
4. Les parents seront facturés les frais de garde pendant les absences planifiées des enfants.